



RÉSULTATS SEMESTRIELS

30 JUIN 2021

REBOND DES PERFORMANCES FINANCIERES ET COMMERCIALES

Le Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA - BMCE Group s'est réuni le vendredi 24 septembre 2021, sous la Présidence de M. Othman BENJELLOUN, au Siège Social de la Banque, à Casablanca. Il a examiné l'activité de la Banque et du Groupe au terme du 1^{er} semestre 2021 et arrêté les comptes y afférents.

Le Rapport Financier Semestriel 2021 est publié sur le site www.ir-bankofafrica.ma.

ACTIVITÉ CONSOLIDÉE -MDH-

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE



Croissance de +220% du **Résultat Net Part du Groupe** qui s'établit à 1,2 milliard DH. En neutralisant l'effet du Don au Fonds Covid-19 sur le RNPG de juin 2020, il ressort en augmentation de +19% à 1 milliard DH.

PRODUIT NET BANCAIRE



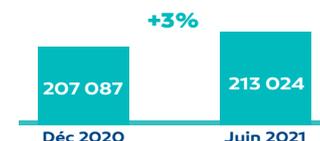
Progression de +4% du **Produit Net Bancaire** consolidé à 7,3 milliards DH à fin juin 2021.

CRÉDITS À LA CLIENTÈLE



Crédits consolidés -hors Resales- en hausse de +2,3% à 179 milliards DH contre 175 milliards DH en décembre 2020.

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE



Dépôts clientèle consolidés en évolution de +3% à 213 milliards DH contre 207 milliards DH en décembre 2020.

ACTIVITÉ SOCIALE -MDH-

RÉSULTAT NET



Hausse du **Résultat Net de BANK OF AFRICA S.A** de +130% s'établissant à 1,1 milliard DH, et de +16% - hors effet du Don - à 940 millions DH.

PRODUIT NET BANCAIRE



Progression de +6% du **Produit Net Bancaire** de la Banque.

CRÉDITS À LA CLIENTÈLE



Hausse des **crédits à la clientèle de la Banque** au Maroc de +3,7%, s'établissant à 114,5 milliards DH.

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE



Dépôts clientèle en évolution de +3,3% à 133 milliards DH contre 129 milliards DH en décembre 2020.

REPRISE PROGRESSIVE DES REALISATIONS FINANCIERES

Croissance des bénéfices - retraité du Don Covid - de +19% du **Résultat Net Part du Groupe s'établissant à 1 195 millions DH** au titre du 1^{er} semestre 2021 et de **+16% du Résultat Net de la Banque à 1 095 millions DH**.

Rebond des revenus du Groupe, dans un environnement toujours incertain, avec une **hausse de +4% du Produit Net Bancaire consolidé à 7,3 milliards DH** à fin juin 2021, tirée par une croissance positive de l'ensemble des lignes métiers (+9% pour la marge sur commissions, +4% pour la marge d'intérêt, et malgré la baisse de -15% du résultat des opérations de marché).

Progression de +6% du PNB de la Banque SA à 3,8 milliards DH, tirée par une bonne tenue du Core Business avec une croissance de la marge sur commissions de +5% et de la marge d'intérêts de +4%, outre la forte croissance des dividendes de +22%, malgré un léger recul de -2% des revenus des opérations de marché compte tenu d'une performance exceptionnelle en 2020.

Charges générales d'exploitation en hausse de +4% sur une année glissante à 1,8 milliard DH pour la Banque SA, soit un coefficient d'exploitation de 47,1% à fin juin 2021 contre 47,6% à fin juin 2020, en amélioration de 0,5p%.

En consolidé, la **variation à la baisse des charges de -18% est impactée par la contribution au Fonds Covid 19 en 2020**. En retraitant le Don, les charges du Groupe enregistrent une hausse de +3% à fin juin 2021.

Amélioration du coût du risque consolidé de -12% à 1,3 milliard DH en juin 2021 contre 1,5 milliard DH en juin 2020 et du **coût du risque social qui a reculé de -5% à 562 millions DH** en juin 2021 contre 594 millions DH.

Bonne dynamique commerciale au premier semestre 2021 marqué par un encours des **crédits consolidés -hors Resales-** en hausse de **+2,3%** à 179 milliards DH à fin juin 2021 et de **+3,7% pour les crédits de la Banque au Maroc**.

Réalisations honorables des **dépôts clientèle consolidés affichant une évolution de +3%** à fin juin 2021 s'établissant à 213 milliards DH contre 207 milliards DH à fin décembre 2020 ; et des **dépôts clientèle de la Banque de +3,3%** à 133 milliards DH à fin juin 2021.

POURSUITE DE LA TRANSFORMATION DIGITALE ET RENFORCEMENT DE L'OFFRE

Développement du dispositif digital de BANK OF AFRICA à travers l'élargissement des services de BMCE Direct et l'Agence Directe pour une expérience client davantage simple, fluide, complète et sécurisée.

Consolidation de la nouvelle plateforme de crédit en ligne « Crédit DABA » avec un parcours de souscription complètement digitalisé.

Déploiement d'une nouvelle version de la plateforme dématérialisée Crédit Business Online, dédiée aux entreprises et TPE, intégrant un site web accessible et adaptable à tous les appareils.

Enrichissement des fonctionnalités du portail Business Online et amélioration des services offerts afin de répondre aux besoins de la clientèle Entreprises.

Déploiement de la plateforme digitale de BMCE EuroServices, « DABA Transfer », solution permettant l'ouverture à distance de comptes de transfert et la réalisation de transferts d'argent et ce, au niveau de trois pays et en trois langues : Français, Italien et Espagnol.

Lancement d'un pilote Smart au niveau du GAB de BANK OF AFRICA, avec une généralisation à l'ensemble du parc de GAB en cours.

Déploiement du service de vente à distance des produits d'épargne -retraite et éducation- sur BMCE Direct Web et Mobile.

Lancement du conseil digital avec WhatsApp for Business permettant une assistance en dehors des horaires d'ouverture.

LEADERSHIP RENFORCE EN DEVELOPPEMENT DURABLE ET FINANCE A IMPACT

Mise en valeur des activités à impact positif, notamment dans les domaines sociaux, éducation, santé et *Smart cities* à travers l'analyse partielle du portefeuille avec l'outil « *Bank portfolio impact analysis* » de l'UNEP FI. Le total des crédits à impact positif identifiés représente ainsi **30,46%** du total des crédits Clientèle Entreprises Maroc.

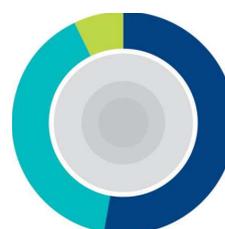
Adhésion aux *Women's Empowerment Principles*, initiative partenariale de l'ONU Femmes et du Pacte mondial des Nations Unies. Ces principes constituent un ensemble de réflexions destinées à aider le secteur privé à **se concentrer sur des éléments-clés indispensables pour l'égalité des genres sur le lieu de travail à tous les niveaux**, et l'autonomisation économique des femmes à travers des programmes et produits.

Réalisation du **4^{ème} bilan carbone pour l'exercice 2020**, dénotant d'une **nette amélioration de son empreinte carbone** confirmant les **efforts engagés dans la préservation de l'environnement**, à travers le programme environnemental et énergétique poursuivi dans le contexte de la pandémie.

Organisation d'un **Webinaire Agri Durable** destiné aux Entreprises en partenariat avec le *Green for Growth Fund -GGF-* visant à sensibiliser la chaîne de valeur des entreprises marocaines opérant dans l'Agri-Business sur **l'efficacité énergétique et l'optimisation des ressources**.

Contribution aux publications internationales, à savoir le 1^{er} Rapport PRB du secteur bancaire marocain en ligne avec les *Principles for Responsible Banking -PRB-* de l'UNEP FI, et le Rapport 2020 du NGFS - *Network for Greening the Financial System* - le réseau international de verdissement du système financier, outre le Rapport annuel de l'initiative chinoise GIP - *Green Investment Principles*.

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE A FIN JUIN 2021 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



- MAROC • 53%
- AFRIQUE SUBSAHARIENNE • 40%
- EUROPE • 7%

FAITS MARQUANTS

Finalisation avec succès de l'émission des obligations subordonnées perpétuelles -avec mécanismes d'absorption de pertes et d'annulation du paiement des coupons - par BANK OF AFRICA d'un montant de **1 milliard DH**, drainant un **taux de souscription de 232%** de la part d'investisseurs institutionnels, notamment les **OPCVM**, qui ont exprimé un intérêt certain pour cette émission témoignant, ainsi, de leur confiance dans le groupe bancaire BANK OF AFRICA.

Lancement d'une grande campagne de communication institutionnelle suite au rebranding de la Banque, basé sur un film de marque et un site de *Brand Content* -21ressourcespourlavenir.com- déployé au niveau de l'ensemble des canaux avec des contenus adaptés pour les différents publics de la Banque.

Changement de la dénomination sociale de la filiale madrilène qui devient **BANK OF AFRICA EUROPE**.

Obtention par *BMCE Capital Investments* de l'agrément pour l'exercice de l'activité de société de gestion d'Organismes de Placement Collectif en Capital -OPCC- par arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration après avis de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux -AMMC-.

Renforcement du partenariat avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement - BERD- visant le financement vert des TPME, à travers une nouvelle collaboration dans le cadre du Programme de financement de l'économie verte « *Green Economy Financing Facility – GEFF* », avec le soutien du Fonds Vert pour le Climat « *Green Climate Fund – GCF* ».

Finalisation de l'homologation de BANK OF AFRICA et du **Centre Monétaire Interbancaire -CMI-** pour la proposition du service du retrait sur GAB aux *M-Wallets* interoperables.

RATINGS



BA1,
PERSPECTIVES
NÉGATIVES



BB,
PERSPECTIVES
STABLES



Rating Extra-Financier
A+

DISTINCTIONS

BANK OF AFRICA remporte le prix « Outstanding Leadership in Sustainable Project Finance - Africa », décerné par « *Global Finance Magazine* » dans le cadre de ses « *Sustainable Finance Awards 2021* ».

Le Groupe BANK OF AFRICA désigné "**Best Bank in Africa 2020**" en obtenant le prestigieux trophée "**Golden Award**" décerné lors du forum AIFA - *Africa Investments Forum & Awards*, par *Leaders League*.

BANK OF AFRICA classée « **troisième banque la plus sûre d'Afrique en 2021** » par « *Global Finance Magazine* », se positionnant ainsi dans le top 3 des banques du continent africain.

PROFIL



14 691
COLLABORATEURS



32
PAYS



1 956
POINTS DE VENTE



6,6
MILLIONS DE CLIENTS

BANK OF AFRICA compte parmi les principaux Groupes financiers panafricains. À travers ses différentes enseignes et filiales, BANK OF AFRICA se présente comme un Groupe bancaire universel multi-métiers aux domaines diversifiés : la banque commerciale, la banque d'affaires, les services financiers spécialisés tels que le leasing, le factoring et le crédit à la consommation, outre la banque participative.

1.1. RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

1.1.1. Normes comptables applicables

Le Groupe a adopté les normes internationales d'information financière IFRS depuis l'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2008, avec un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS), telles qu'elles ont été approuvées au sein de l'IASB.

Le groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB lorsque l'application rétrospective est autorisée.

1.1.2. Principes de consolidation

a. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités étrangères et nationales, dont le Groupe détient des participations directes ou indirectes.

Le Groupe intègre dans son périmètre de consolidation les entités, quelles que soient leurs activités, dont il détient au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Par ailleurs, il intègre les entités dont les montants consolidés remplissent une des conditions suivantes :

- Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total du bilan de l'entité mère ;
- La situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette de l'entité mère ;
- Les produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0,5% des produits bancaires de l'entité mère ;
- Seuils « cumulatifs » qui permettent de s'assurer que le total combiné des entités exclues de la consolidation ne dépasse pas 5% de l'agrégat en consolidé.

b. Les méthodes de consolidation

Le niveau d'intégration, (une intégration globale ou une mise en équivalence) varie respectivement selon que le Groupe exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Au 30 juin 2021, aucune filiale du Groupe n'est contrôlée de manière conjointe.

c. Les règles de consolidation

Les Etats financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié.

Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en dirham. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente du dirham est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

d. Regroupement d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

Coût d'un regroupement d'entreprises

Le coût d'un regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Affectation du coût de regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

Le Groupe affecte, à la date d'acquisition, le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence positive entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau de l'écart d'acquisition.

Écart d'acquisition

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est comptabilisé à l'actif. Il est initialement évalué à son coût, c'est-à-dire l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Le Groupe pratique, à partir de 2012, la méthode du « Goodwill complet » pour les nouvelles acquisitions. Cette méthode consiste à déterminer l'écart d'acquisition sur la base de l'excédent du prix du regroupement d'entreprises et du montant des intérêts minoritaires sur la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Il est à noter que le Groupe n'a pas retraité les regroupements d'entreprises intervenus antérieurement au 01/01/2008, date de la première transition, selon la norme IFRS 3 et ce en application de l'exemption offerte par l'IFRS 1.

Évaluation de l'écart d'acquisition

Après sa comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, des tests de dépréciation doivent être réalisés lorsqu'apparaît un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an, pour vérifier que les écarts d'acquisition constatés pour chaque UGT n'ont pas lieu d'être dépréciés.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des coûts de vente et sa valeur d'utilité, la juste valeur étant le prix de vente d'une UGT à des conditions normales de marché.

La valeur d'utilité est basée sur une estimation des cash flows actualisés générés par l'activité dans le cadre de son exploitation par la banque :

- Si la valeur recouvrable de la filiale est supérieure à celle comptable, alors il n'y a pas lieu de constater d'impairment ;
- Dans le cas contraire, la différence est constatée en charge d'impairment. Elle sera en priorité allouée à l'écart d'acquisition, puis aux autres actifs sur la base d'un prorata.

La banque a utilisé différentes méthodes pour la valorisation de la valeur d'utilité des UGT, selon les critères de chaque filiale. Ces méthodes se sont basées sur des hypothèses et estimations :

- L'approche par les revenus, communément appelée « Discounted Dividend Model », qui est une méthode classique dans le secteur bancaire. La mise en œuvre de cette méthode repose sur le business plan de la filiale et valorise ainsi cette dernière par le biais de la valeur actuelle des flux de dividendes futurs. Ces flux seront actualisés au coût des fonds propres.
- La méthode des « Discounted Cash flows » est une méthode traditionnelle pour l'évaluation des firmes dans le secteur des services. Elle se base sur l'actualisation des flux de trésorerie disponibles au coût moyen pondéré du capital.

Acquisitions successives

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée, le Groupe ne calcule pas un écart d'acquisition complémentaire sur les acquisitions successives après la prise de contrôle initiale.

En particulier, en cas d'augmentation du pourcentage d'intérêt dans une entité déjà consolidée par intégration globale, l'écart entre le coût d'acquisition de la quote-part supplémentaire d'intérêts et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les réserves consolidées part du Groupe.

1.1.3. Actifs et passifs financiers

a. Prêts et créances

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origine directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

b. Titres

Catégories de titres

La norme IFRS 9 remplace les modèles de classification et d'évaluation des actifs financiers prévus par la norme IAS 39 par un modèle comprenant uniquement 3 catégories comptables :

- Coût amorti ;
- Juste valeur par capitaux propres : les variations de juste valeur de l'instrument financier sont impactées dans les « autres éléments du résultat global » (« juste valeur par OCI ») ;
- Juste valeur par résultat : les variations de juste valeur de l'instrument financier sont impactées dans le résultat net.

La classification d'un actif financier dans chaque catégorie est fonction :

- des modalités de gestion (« business model ») définies par l'entreprise
- et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels (critère du « solely payments of principal and interest », ou « SPPI »).

Les modalités de gestion sont relatives à la manière dont la société gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie et de créer de la valeur. Le modèle de gestion est spécifié pour un portefeuille d'actifs et ne constitue pas une intention au cas par cas pour un actif financier isolé.

La norme IFRS 9 distingue trois modèles de gestion :

- La collecte des flux de trésorerie contractuels, soit le modèle de gestion « Collecte » ;
- La collecte des flux contractuels et la vente des actifs, soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;
- Les autres intentions de gestion, soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

Le second critère (critère « SPPI ») s'analyse au niveau du contrat. Le test est satisfait lorsque le financement donne droit seulement au remboursement du principal et lorsque le versement des intérêts perçus reflète la valeur temps de l'argent, le risque de crédit associé à l'instrument, les autres coûts et risques d'un contrat de prêt classique ainsi qu'une marge raisonnable, que le taux d'intérêt soit fixe ou variable.

Les critères de classement et d'évaluation des actifs financiers dépendent de la nature de l'actif financier, selon qu'il est qualifié :

- d'instruments de dette (i.e. prêts et titres à revenu fixes ou déterminables) ; ou
- d'instruments de capitaux propres (i.e. actions).

Le classement d'un instrument de dette dans l'une des catégories d'actifs financiers est fonction du modèle de gestion qui lui est appliqué par l'entreprise et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument (critère SPPI). Les instruments de dette qui répondent au critère SPPI et au modèle de gestion « Collecte » sont classés au coût amorti. Si le critère SPPI est vérifié mais le modèle de gestion est la collecte et la vente, l'instrument de dette est classé en juste valeur par capitaux propres (avec recyclage). Si le critère SPPI n'est pas vérifié et si le modèle de gestion est autre, l'instrument de dette est classé en juste valeur par résultat.

Selon la norme IFRS 9, les instruments de capitaux propres détenus (actions) sont :

- toujours évalués à la juste valeur par résultat,
- sauf ceux qui ne sont pas détenus à des fins de transaction pour lesquels la norme permet de faire le choix irrévocable, lors de la comptabilisation initiale de chaque actif financier, de le comptabiliser en juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (juste valeur par OCI), sans possibilité de recyclage par résultat. Les actifs classés dans cette catégorie ne feront pas l'objet de dépréciation. En cas de cession, ces variations ne sont pas recyclées en résultat, le résultat de cession est comptabilisé en capitaux propres. Seuls les dividendes sont reconnus en résultat.

La norme IFRS 9 prévoit des modèles de classification et d'évaluation des passifs financiers selon trois catégories comptables :

- passif financier au coût amorti ;
- passif financier à la juste valeur par résultat ;
- passif financier à la juste valeur par résultat sur option.

A la date de comptabilisation initiale, un passif financier peut être désigné, sur option irrévocable, à la juste valeur par résultat :

- dans certaines conditions lorsque le passif contient des dérivés incorporés ; ou
- si cela conduit à une information plus pertinente du fait de l'élimination ou la réduction significative d'une distorsion de traitement comptable (« mismatch ») ; ou
- si le passif est géré avec d'autres instruments financiers qui sont évalués et gérés à la juste valeur conformément à une politique d'investissement ou de gestion des risques et que l'information est communiquée sur cette base aux principaux dirigeants au sens d'IAS 24.

Par ailleurs, pour ces passifs, la norme permet la comptabilisation de la variation de juste valeur attribuable à la variation du risque de crédit propre en autres éléments du résultat global. Toutefois, ce traitement comptable n'est possible que dans la mesure où il ne contribue pas à créer ou aggraver un « mismatch » comptable.

Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat « Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables » lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

Acquisitions et cessions temporaires

Opérations de pension

Les titres faisant l'objet d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur poste d'origine.

L'obligation de restituer les sommes encaissées est inscrite en Dettes au passif du Bilan.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. Le droit à restitution des sommes délivrées par le Groupe est inscrit à l'actif du bilan en « prêts et créances ».

Opérations de prêts et emprunts de titres

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres donnent lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés en contrepartie d'une dette au passif.

Date de comptabilisation des opérations sur titres

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

c. Opérations en devises

Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

d. Dépréciation et restructuration des actifs financiers

La norme IFRS 9 introduit un nouveau modèle de reconnaissance de dépréciation des actifs financiers basé sur les pertes de crédit attendues.

Le portefeuille est segmenté en trois Buckets en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'origine :

- « Bucket 1 » est constitué de l'ensemble des actifs financiers sains qui ne sont pas dégradés significativement depuis l'origine et pour lesquels il sera calculé une perte de crédit attendue à horizon 1 an.
- « Bucket 2 » regroupe les actifs pour lesquels le risque de crédit a augmenté de manière significative depuis l'origine. Une perte de crédit attendue doit alors être calculée sur la durée de vie restante à courir ou maturité résiduelle.
- « Bucket 3 » correspond à l'ensemble des actifs en défaut ou ceux dont la qualité du crédit sera détériorée au point que la recouvrabilité du principal est menacée. Le bucket 3 correspond au périmètre de la provision individuelle sous IAS 39. L'entité comptabilise une perte de crédit avérée à maturité. Par la suite, si les conditions de classement des instruments financiers en bucket 3 ne sont plus respectées, ces instruments sont reclassés en bucket 2 puis en bucket 1 en fonction de l'amélioration ultérieure de la qualité de risque de crédit.

La définition du défaut est alignée avec celle du défaut tel que défini dans la circulaire 19G, avec une présomption réfutable que l'entrée en défaut se fait au plus tard au-delà de 90 jours d'impayés.

La définition du défaut est utilisée de manière homogène pour l'évaluation de l'augmentation du risque de crédit et la mesure des pertes de crédit attendues.

Le suivi de la dégradation du risque s'appuie sur les dispositifs de suivi des risques internes qui incluent notamment les dispositifs de suivi des créances sensibles et les impayés.

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

Un actif financier est également considéré comme ayant subi une dégradation significative du risque de crédit lorsque l'un ou plusieurs des critères ci-après sont remplis :

- Actif financier sous surveillance (« Watchlist »)
- Restructuration pour difficultés de paiement sans pour autant être en défaut
- Existence d'impayés,
- Changements significatifs défavorables des conditions économiques, commerciales ou financières dans lesquelles opère l'emprunteur,
- Risques identifiés de difficultés financières, etc.

Afin de suppléer le fait que certains facteurs ou indicateurs de dégradation significative ne soient pas identifiables au niveau d'un instrument financier pris isolément, la norme autorise l'appréciation de la dégradation significative pour des portefeuilles, des groupes de portefeuilles ou des portions de portefeuille d'instruments financiers.

La constitution des portefeuilles pour une appréciation de la dégradation sur base collective peut résulter de caractéristiques communes telles que :

- le type d'instrument ;
- la note de risque de crédit ;
- le type de garantie ;
- la date de comptabilisation initiale ;
- la durée à courir jusqu'à l'échéance ;
- le secteur d'activité ;
- l'emplacement géographique de l'emprunteur ;
- la valeur du bien affecté en garantie par rapport à l'actif financier, si cela a une incidence sur la probabilité de défaillance (par exemple, dans le cas des prêts garantis uniquement par sûreté réelle dans certains pays, ou sur la quotité de financement) ;
- le circuit de distribution, l'objet du financement, ...

Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition.

Le calcul des dépréciations s'appuie sur trois paramètres principaux :

• Probabilités de défaut (PD) :

La probabilité de Défaut (PD) représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers pendant les 12 prochains mois ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité). La PD est la probabilité que les emprunteurs fassent défaut à un horizon donné t. La PD utilisée pour l'estimation des pertes attendues en vertu des principes de la norme IFRS9 est calculée pour chaque classe homogène de risque.

Pour les actifs financiers qui sont dans le « Bucket 1 » (i.e. sains non sensibles), une PD à 12 mois est calculée soit la probabilité de défaut pouvant survenir dans les 12 mois suivant la date d'arrêtés.

Pour les actifs financiers du « Bucket 2 » (i.e. sains sensibles), une PD à maturité est calculée et, par définition, les actifs financiers du « Bucket 3 » (i.e. défauts) ont une PD de 1.

Afin de calculer la PD à un an pour un dossier donné, le Groupe a réparti les dossiers des portefeuilles en classes homogènes de risque qui sont segmentés sur la base de notes externes ou sur la base de classes d'impayés.

La PD à maturité est calculée en appliquant des matrices de transition à la PD à un an, telle que cette PD résulte des systèmes de notation externes ou des classes d'impayés. Les matrices de transition sont déterminées en modélisant comment le défaut se développe entre la date de comptabilisation initiale et la maturité des contrats, et ce pour chaque portefeuille. Les matrices de transition sont élaborées sur la base des observations statistiques.

• Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut. La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des taux de récupérations globales (TRG). L'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Pour les gros dossiers en difficultés, lorsque la modélisation sur base statistique n'est pas possible (nombre d'observations réduits, caractéristiques particulières etc.), les flux de trésorerie futurs de récupération sont estimés par la filiale de recouvrement du Groupe et la LGD correspond à la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux attendus (incluant le principal et les intérêts) estimés.

• Exposition en cas de défaut (EAD : Exposure at default)

Elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle. Elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle.

Pour définir ces paramètres, le groupe s'appuie sur les concepts et les dispositifs existants. Les pertes de crédit attendues des instruments financiers sont évaluées comme le produit de ces trois paramètres.

Les paramètres IFRS 9 doivent tenir compte de la conjoncture économique anticipée sur l'horizon de projection (forward-looking).

L'ajustement des paramètres à la conjoncture économique a été effectué sur la base des études macro-économiques fournies par les experts sectoriels internes. Ces études ont permis d'impacter à dire d'experts les PD (à la hausse ou à la baisse en fonction des perspectives) sur un horizon de trois ans. La prise en compte d'autres indicateurs macro-économiques est en cours de mise en œuvre.

La définition de ces scénarios suit la même organisation et gouvernance que celle définie pour le processus budgétaire, avec une revue annuelle sur la base de propositions de la recherche économique et une validation par le Comité de Direction Générale.

Pour les titres (qui sont en grande majorité des titres souverains), le calcul de la dépréciation est déterminé selon les principes suivants :

- Lors de l'acquisition des titres : l'ensemble des titres sont considérés comme faisant partie du Bucket 1 quel que soit le rating de l'émetteur,
- Lors des évaluations ultérieures :
 - En cas de dégradation de la note de l'émetteur, le titre passe au bucket 2
 - Sur la base des pertes de crédit avérées à maturité si la contrepartie est en défaut – Bucket 3.

Renégociations de prêts dans les comptes des prêteurs (« forbearance »)

La Banque respecte les exigences des normes IFRS en matière de traitement des « forbearance » et notamment pour les crédits restructurés. Les flux futurs sont actualisés au Taux d'Intérêt Effectif d'origine et la différence entre ce montant et la valeur comptable est enregistrée immédiatement en coût du risque. Cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt.

Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances »

Une restructuration pour cause de difficultés financières de l'emprunteur d'un actif classé dans la catégorie « Prêts et créances » se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le Groupe n'envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, et telle qu'il en résulte une moindre obligation du client, mesurée en valeur actuelle, à l'égard du Groupe par rapport aux termes et conditions de la transaction avant restructuration.

Au moment de la restructuration, l'actif restructuré fait l'objet d'une décote pour amener sa valeur comptable au montant actualisé au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des nouveaux flux futurs attendus.

La modification à la baisse de valeur de l'actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Pour chaque dossier, la décote à la date de renégociation a été recalculée sur la base des échéanciers d'origine et des conditions de renégociation.

La décote est calculée comme la différence entre :

- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels initiaux actualisés au taux d'intérêt effectif.
- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels renégociés actualisés au taux d'intérêt effectif. La décote nette d'amortissement est comptabilisée en diminution de l'encours du crédit en contrepartie du résultat, les amortissements seront ensuite comptabilisés en PNB.

e. Dettes émises représentées par un titre

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Il s'agit pour le Groupe des certificats de dépôts émis par les banques du Groupe notamment BANK OF AFRICA SA, BOA Group ainsi que les bons de sociétés de financement émis par MAGHREBAIL et SALAFIN.

f. Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société mère BANK OF AFRICA SA et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Au 30 juin 2021, le groupe ne détient pas d'actions propres.

g. Instruments dérivés

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêt, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

Ces dérivés sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

h. Évaluation de la « juste valeur » Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

La valeur des produits dérivés n'étant pas significative à ce jour, la banque continuerait à surveiller le seuil de signification de cette rubrique pour prendre en compte les ajustements de la juste valeur liés au calcul du Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

i. Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Sont évalués à la juste valeur les actifs financiers des catégories « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres »

La juste valeur retenue dans un premier temps correspond au prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif.

En l'absence d'un marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation (modèles internes d'évaluation présentés dans la note 4.15 sur la juste valeur).

Celles-ci, intègrent, en fonction de l'instrument financier, l'utilisation de données issues de transactions récentes effectuées dans des conditions de concurrence normale, de juste valeur d'instruments substantiellement similaires, de modèles d'actualisation des flux ou de valeur comptables réévaluées.

Le caractère actif d'un marché s'apprécie par la disponibilité régulière des cours des instruments financiers et l'existence de transactions réelles intervenant dans des conditions de concurrence normale.

L'appréciation du caractère inactif d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, de la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

j. Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

La méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour la comptabilisation des revenus et charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

k. Coût du risque

La rubrique Coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que des dotations et reprises de provisions pour autres risques notamment les risques opérationnels.

l. Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

1.1.4. Immobilisations

a. Immobilisations Corporelles:

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour l'évaluation des immobilisations.

Il est à signaler, qu'en application de l'option accordée par IFRS 1, le Groupe a choisi d'évaluer certaines immobilisations corporelles à la date de transition à leur juste valeur et utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date.

Le coût d'entrée des immobilisations intègre les frais d'emprunt supportés à l'occasion en respect de la norme IAS 23.

Dès qu'elles sont aptes à être utilisées, les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Compte tenu de la nature des immobilisations du Groupe, le Groupe n'a retenu aucune valeur résiduelle sauf pour le matériel de transport détenu par la filiale LOCASOM.

En effet, les autres actifs du Groupe ne font pas l'objet d'un marché suffisamment actif ou d'une politique de renouvellement sur une durée pratique nettement inférieure à la durée d'utilisation possible pour qu'une valeur résiduelle puisse être retenue.

Cette valeur résiduelle vient en déduction de la base amortissable.

Compte tenu de l'activité du Groupe, l'approche par composants a été appliquée essentiellement pour les immeubles. L'option retenue par le Groupe est la reconstitution du coût historique amorti par composants en appliquant une matrice de décomposition en fonction des caractéristiques propres aux constructions du Groupe.

Matrice de décomposition retenue par le Groupe

	Immeubles Sièges		Immeubles autres que sièges	
	Durée	QP	Durée	QP
Structure, gros œuvres	80	55%	80	65%
Façade	30	15%		
Installations générales techniques	20	20%	20	15%
Agencements	10	10%	10	20%

Pertes de valeur

Le Groupe a jugé que la notion de perte de valeur ne sera applicable qu'aux constructions et qu'en conséquence le prix de marché (valeur d'expertise) comme indicateur de dépréciation.

b. Immeubles de placement

La norme IAS 40 définit un immeuble de placement comme étant un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

Le Groupe qualifie en immeuble de placement, toute immobilisation classée socialement en hors exploitation.

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour la valorisation de ses immeubles de placement. Le traitement en matière de valorisation est identique à celui retenu pour la valorisation des immeubles d'exploitation.

Conformément aux exigences du paragraphe 79.e) de la norme IAS40, le groupe procède à la valorisation de ses immeubles de placement dont le coût d'acquisition est jugé substantiellement significatif à l'occasion de chaque arrêté annuel par le biais de cabinets externes (4.15 sur la juste valeur).

c. Immobilisations incorporelles

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

L'évaluation postérieure se fait au coût amorti, l'immobilisation est alors comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le mode d'amortissement retenu traduit le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur sont appréciés à chaque clôture.

Compte tenu de la nature des immobilisations incorporelles détenues, le groupe considère que la notion de valeur résiduelle n'est pas pertinente pour les immobilisations incorporelles. En conséquence aucune valeur résiduelle n'est retenue.

1.1.5. Contrats de location

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

a. La société du Groupe est le bailleur du contrat de location

Contrats de location-financement

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance.

Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le locataire correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les dépréciations constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou de dépréciations de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

Contrats de location simple

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

b. La société du Groupe est le preneur du contrat de location

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

Contrats de location financement

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat.

En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

Contrats de location simple

La norme IFRS 16 :

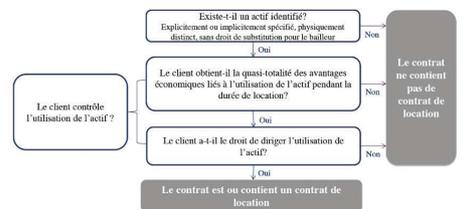
La norme IFRS 16 « Contrat de Location » remplace la norme IAS 17 à compter du 1^{er} janvier 2019. Elle modifie la comptabilisation des contrats de location.

Pour tout contrat de location, le preneur devra reconnaître à son bilan un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué et une dette représentative de l'obligation de paiement des loyers. Dans le compte de résultat, la charge d'amortissement de l'actif sera présentée ainsi que la charge d'intérêt sur la dette. Ce traitement, actuellement appliqué aux contrats de location-financement, sera ainsi étendu aux contrats de location simple.

Options retenues :

Le Groupe a choisi comme méthode de transition l'approche rétrospective modifiée pour laquelle la dette locative correspond au montant actualisé des loyers restant à la date de première application (01/01/2019) avec un droit d'utilisation reconnu à l'actif d'un montant équivalent à cette même date. En conséquence, le Groupe n'enregistre pas d'impact capitaux propres au titre de la première application d'IFRS 16.

Pour identifier les contrats de location qui entrent dans le périmètre de la norme, voici les critères retenus :



Le Groupe a utilisé les deux mesures de simplification proposées par la norme IFRS 16 portant sur les contrats à court terme (durée de 12 mois ou moins) et sur les contrats à actifs sous-jacents de faible valeur, dont la valeur est inférieure ou égale au seuil proposé par l'IASB, à savoir 5000 USD.

• La durée retenue :

La durée pendant laquelle le Groupe a généralement utilisé des types particuliers de biens (loués ou détenus en propre) auparavant et les raisons économiques sous-jacentes ont été utilisées pour déterminer si le groupe a la certitude raisonnable d'exercer une option ou de ne pas l'exercer.

Ainsi, les durées appliquées dépendent des types de biens :

- Pour les baux commerciaux, une durée de 9 ans en moyenne a été retenue ;
- Pour les baux à usage d'habitation, une durée de 3 ans ;
- Pour les véhicules en LLD, la durée retenue est celle du contrat.



Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée des paiements de loyers et des paiements estimés à la fin du contrat (pénalités de résiliation le cas échéant) et la garantie de la valeur résiduelle si applicable).

Le taux utilisé pour l'actualisation de ces paiements est le taux d'endettement marginal qui correspond au taux de refinancement sur le marché financier sur des durées équivalentes à celles des dettes locatives.

1.1.6. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouverte principalement par le biais d'une transaction de vente que par l'utilisation continue.

Le Groupe ne dispose pas au 30 juin 2021 d'actifs détenus en vue de la vente ou des activités abandonnées.

1.1.7. Avantages au personnel

Classification des avantages au personnel

a. Avantages à court terme

Avantages dus les 12 mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont à comptabiliser en charges de l'année.

b. Postérieurs à l'emploi à cotisations définies

L'employeur paye un montant fixe de cotisations à un fonds externe et n'a aucune autre obligation. Les prestations reçues sont déterminées par le cumul des cotisations versées augmentées des éventuels intérêts, ils sont comptabilisés en charges de l'année.

c. Postérieurs à l'emploi à prestations définies

Avantages désignant les avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux des régimes à cotisations définies. L'employeur s'engage à verser après le départ des salariés un certain montant d'avantages, quelle que soit la couverture de l'engagement. On comptabilise les provisions constituées.

Pour le Groupe, l'indemnité de fin de carrière rentre dans la catégorie des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies : il s'agit d'une prime octroyée lors du départ en retraite et qui dépend de l'ancienneté.

d. Avantages à long terme

Avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les provisions sont comptabilisées si l'avantage dépend de l'ancienneté.

Pour le Groupe, la médaille du travail rentre dans la catégorie des avantages à long terme : il s'agit d'indemnités versées aux salariés lorsqu'ils atteignent 6 niveaux d'anciennetés compris entre 15 et 40 ans.

e. Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire. L'entreprise peut constituer des provisions si elle est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés.

Principes d'évaluation et de comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et des autres avantages à long terme

a. Méthode d'évaluation

L'évaluation de l'engagement est réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées « projected unit credit » préconisée par la norme IAS 19. Le calcul se fait individu par individu. L'engagement de la société est constitué de la somme des engagements individuels.

Selon cette méthode, la valeur actuarielle des prestations futures est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de la probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite.

L'engagement représente la valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la valeur actuarielle des prestations futures le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite.

Le coût annuel du régime attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations futures sur l'ancienneté projetée au moment du départ à la retraite.

b. Principes de comptabilisation

Une provision est comptabilisée au passif du bilan en provision pour couvrir l'intégralité des engagements.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d'actualisation...) ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture...) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes).

En application de l'amendement de la norme IAS 19R, ces écarts actuariels ne sont plus amortis et sont comptabilisés directement dans les gains et pertes latents.

Le coût des services passés est étalé sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

La charge annuelle comptabilisée en frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

- les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;
- le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;
- le produit attendu des placements dans les fonds de couverture (rendement brut) ;
- l'effet des réductions et liquidations de régimes

1.1.8. Paiement à base d'actions

Le Groupe offre à ses salariés la possibilité de participer à des augmentations de capital dans le cadre de plans d'attribution d'actions.

Des actions nouvelles sont alors proposées avec une décote liée à une période d'incessibilité des actions souscrites.

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'Administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de performance relative de l'action du Groupe sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

1.1.9. Provisions de passif

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

3 critères sont prévus par la norme pour la constitution de la provision pour risques et charges :

- obligation actuelle envers un tiers.
- Probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation.
- fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

1.1.10. Impôt exigible et différé :

L'impôt exigible est calculé sur la base des règles et taux appliqués dans les pays d'implantation du Groupe.

"L'impôt différé est comptabilisé lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales".

Un impôt différé passif correspond à un impôt différé à payer. Il est reconnu pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ou la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un impôt différé actif correspond à un impôt à récupérer dans le futur. Il est constaté pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Le Groupe a opté pour l'appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé.

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement est appréhendée par les business plans des sociétés concernées.

L'interprétation IFRIC 23 :

Cette interprétation vient compléter la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » qui contient des dispositions relatives à la reconnaissance et à l'évaluation des passifs ou actifs d'impôts, courants ou différés.

Cette interprétation traite des risques fiscaux portant sur l'impôt sur le résultat. L'interprétation s'applique à la détermination des éléments liés à l'impôt sur le résultat, lorsqu'il y a une incertitude sur les traitements retenus par une entité en la matière, au regard des dispositions fiscales applicables. Le risque fiscal provient, par nature, de l'incertitude liée à une position fiscale retenue par l'entité et qui pourrait être remise en cause par l'administration fiscale.

Deux options de transition sont possibles pour appliquer l'interprétation, de manière :

- Totalement rétrospective sous réserve que la société dispose de l'information nécessaire sans tenir compte des circonstances survenues au fil du temps ; ou
- Partiellement rétrospective, en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres d'ouverture de l'exercice au cours duquel l'interprétation est appliquée pour la première fois. Dans ce cas, l'information comparative du premier exercice d'application n'est pas retraitée.

Le Groupe a choisi la méthode de transition partiellement rétrospective pour cette interprétation en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2019.

1.1.11. Tableau des flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générées par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

1.1.12. Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des états financiers du Groupe exige des responsables des métiers et des fonctions, la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives.

Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les états financiers.

Les estimations ayant un effet significatif sur les comptes concernent principalement :

- Les dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire ;

Par ailleurs, d'autres estimations sont effectuées par le management et concernent essentiellement :

- Les tests de dépréciation effectués sur les écarts d'acquisition ;
- Les provisions pour les avantages au personnel ;
- La détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

Note sur les comptes consolidés

Crise sanitaire et impact IFRS 9

Le Groupe BANK OF AFRICA applique les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS) à ses comptes consolidés.

La norme IFRS 9 a introduit un nouveau modèle de reconnaissance de dépréciation des actifs financiers basé sur les pertes de crédit attendues. Elle a introduit une classification avec 3 phases (buckets 1, 2 et 3) reposant notamment sur une définition du défaut (bucket 3) et un concept de dégradation significative du risque de crédit (déclenchement du passage du bucket 1 au bucket 2).

La définition du défaut est alignée avec celle du défaut tel que défini dans la circulaire 19G, avec une présomption réfutable que l'entrée en défaut se fait au plus tard au-delà de 90 jours d'impayés.

La définition du défaut est utilisée de manière homogène pour l'évaluation de l'augmentation du risque de crédit et la mesure des pertes de crédit attendues.

Le suivi de la dégradation du risque s'appuie sur les dispositifs de suivi des risques internes qui incluent notamment les dispositifs de suivi des créances sensibles et les impayés.

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

Un actif financier est également considéré comme ayant subi une dégradation significative du risque de crédit lorsque l'un ou plusieurs des critères ci-après sont remplis :

- Actif financier sous surveillance (« Watchlist »)
- Restructuration pour difficultés de paiement sans pour autant être en défaut
- Existence d'impayés,
- Changements significatifs défavorables des conditions économiques, commerciales ou financières dans lesquelles opère l'emprunteur,
- Risques identifiés de difficultés financières, etc.

Cette norme instaure un modèle de dépréciation qui exige de comptabiliser les pertes de crédit attendues (« Expected Credit Losses » ou « ECL ») sur les crédits et les instruments de dettes évalués au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres recyclables, sur les engagements de prêts et sur les contrats de garantie financière qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur, ainsi que sur les créances résultant de contrats de location et créances commerciales. Cette approche vise à anticiper au plus tôt la comptabilisation des pertes de crédit attendues.

Les pertes attendues sur les différents portefeuilles sont calculées en s'appuyant sur les trois principaux paramètres de risque modélisés à partir des données historiques disponibles par segment de portefeuille : la probabilité de défaut 'PD' à un an et à maturité, la perte en cas de défaut 'LGD' et le montant de l'exposition en cas de défaut 'EAD'. Des méthodes basées sur les pertes historiques sont retenues pour des portefeuilles appropriés.

Cette norme a par ailleurs été conçue pour être prospective (forward looking) et anticiper des événements futurs de défaut à la date de chaque arrêté. Des scénarios de forward looking sont ainsi intégrés dans les modèles de calcul des ECL.

Dans le contexte particulier de l'arrêté du 30 juin 2021, BANK OF AFRICA BMCE Group a procédé à des ajustements, afin d'anticiper, estimer et piloter les impacts de la crise sanitaire actuelle.

Afin de faire évoluer le modèle IFRS 9 au vu des effets actuels sur l'économie marocaine, une révision des données prospectives et scénarios de « forward looking » a été effectuée en prenant en compte leurs effets sur les probabilités de défaut (PD). Cette révision s'est basée sur l'évolution des Ratings des secteurs économiques.

L'estimation de l'impact tient compte des éléments d'information disponibles à fin juin 2021. Elle sera actualisée en fonction de l'évolution de l'environnement économique et des informations additionnelles qui seraient disponibles pour les prochains arrêts.

Fidèle
Grant Thornton

KPMG

**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LA SITUATION INTERMÉDIAIRE DES COMPTES CONSOLIDÉS
AU 30 JUIN 2021**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de BANK OF AFRICA BMCE GROUP et ses Filiales (Groupe BANK OF AFRICA - BMCE GROUP) comprenant l'état de la situation financière consolidée, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé, l'état de variation des capitaux propres consolidé et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 27993.841, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 1.674.349. Cette situation intermédiaire a été arrêtée par le Conseil d'Administration le 24 septembre 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

BANK OF AFRICA S.A dispose d'un stock d'actifs immobiliers hors exploitation, acquis par voie de donations, pour un montant total de 4,7 milliards de dirhams au 30 juin 2021. Compte tenu des risques inhérents à ces actifs immobiliers et notamment des incertitudes liées à leurs valeurs de réalisation et à leurs délais d'écoulement, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la valeur de ces actifs au 30 juin 2021.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de l'incidence de la situation décrite ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoutée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe BANK OF AFRICA - BMCE GROUP établis au 30 juin 2021, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note annexe relative aux effets de la pandémie de Covid-19 sur la situation intermédiaire au 30 juin 2021.

Casablanca, le 24 septembre 2021

Les commissaires aux Comptes

FIDARCO GRANT THORNTON

KPMG

BILAN

ACTIF IFRS	30/06/2021	31/12/2020
En milliers de DH		
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	10 774 903	16 291 624
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions	36 599 846	29 529 201
- Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	781 067	774 086
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	-
- Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	1 534 521	1 222 818
- Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	4 830 144	4 642 101
Titres au coût amorti	43 791 038	37 324 605
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	23 657 052	22 392 263
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	193 652 037	194 166 699
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-
Placements des activités d'assurance	-	-
Actif d'impôt exigible	850 270	797 935
Actif d'impôt différé	2 029 824	2 083 871
Comptes de régularisation et autres actifs	7 465 931	6 751 532
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participations dans les entreprises mises en équivalence	947 002	962 952
Immuebles de placement	3 670 286	3 684 810
Immobilisations corporelles	9 003 002	8 945 178
Immobilisations incorporelles	1 158 829	1 310 012
Ecart d'acquisition	1 032 114	1 032 114
TOTAL ACTIF IFRS	341 777 866	331 911 802

PASSIF IFRS	30/06/2021	31/12/2020
En milliers de DH		
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
- Passifs financiers détenus à des fins de transactions	-	-
- Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-
Titres de créance émis	13 670 329	14 111 265
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	62 767 037	59 960 481
Dettes envers la clientèle	213 024 291	207 086 841
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passif d'impôt courant	1 095 882	877 982
Passif d'impôt différé	1 144 167	1 258 073
Comptes de régularisation et autres passifs	11 151 167	9 634 263
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	-	-
Provisions pour risques et charges	1 435 605	1 407 895
Subventions - fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	9 495 548	9 594 473
TOTAL DETTES	313 784 025	303 931 273
Capitaux propres	-	-
Capital et réserves liées	19 278 450	19 624 631
Réserves consolidées	-	-
- Part du groupe	1 636 286	1 587 064
- Part des minoritaires	4 339 267	4 283 718
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-
- Part du groupe	569 555	609 900
- Part des minoritaires	496 134	511 398
Résultat de l'exercice	-	-
- Part du groupe	1 194 622	737 832
- Part des minoritaires	479 527	625 987
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	27 993 841	27 980 530
TOTAL PASSIF IFRS	341 777 866	331 911 802

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

COMPTE DE RESULTAT IFRS	30/06/2021	30/06/2020
En milliers de DH		
Intérêts et produits assimilés	7 406 634	7 711 140
Intérêts et charges assimilés	-2 149 240	-2 638 227
MARGE D'INTÉRÊT	5 257 394	5 072 913
Commissions perçues	1 525 216	1 464 602
Commissions servies	-192 349	-238 501
MARGE SUR COMMISSIONS	1 332 867	1 226 101
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments à la juste valeur par résultat	297 638	383 582
Gains ou pertes nettes sur actifs/passifs de transactions	266 461	361 955
Gains ou pertes nettes sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	31 177	21 627
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la JV par capitaux propres	189 438	192 267
Gains ou pertes nettes sur instruments de dettes comptabilisés en CP recyclables	-	-
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables	189 438	192 267
Gains ou pertes résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	-	-
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers par CP en actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Produit net des activités d'assurance	499 134	380 225
Produit net des autres activités	-281 250	-215 547
CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS	-281 250	-215 547
PRODUIT NET BANCAIRE	7 295 221	7 039 541
Charges générales d'exploitation	-3 404 139	-4 282 369
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-492 876	-485 368
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	3 398 206	2 271 804
Coût du risque	-1 285 807	-1 462 072
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 112 399	809 732
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	72 102	56 692
Gains ou pertes nets sur autres actifs	9 558	41 605
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	2 194 059	907 999
Impôt sur les résultats	-519 910	-50 024
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou encore en cession	-	-
RÉSULTAT NET	1 674 149	857 975
Résultat Hors-groupe	479 527	484 951
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE	1 194 622	373 024

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	30/06/2021	31/12/2020
En milliers de DH		
Résultat net	1 674 149	1 363 819
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat	-138 395	142 651
Écarts de conversion	-138 395	142 651
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Écarts de réévaluation	-	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	-5 476	-81 976
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-
Éléments évalués à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	-5 476	-81 976
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE	-	-
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-143 871	60 676
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1 530 278	1 424 494
Part du groupe	1 108 593	733 603
Part des intérêts minoritaires	421 684	690 891

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES 30/06/2021

En milliers de DH

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Total d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux Propres Part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2019 corrigés	1 998 205	16 474 864		4 461 090	-446 253	22 487 906	5 308 196	27 796 102
Changeement de méthodes comptables								
Capitaux propres d'ouverture 01.01.2020	1 998 205	16 474 864		4 461 090	-446 253	22 487 906	5 308 196	27 796 102
Opérations sur capital	57 861	1 093 701		-1 093 701				57 861
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-255 802		-255 802	-502 837	-758 639
Résultat de l'exercice				737 832		737 832	625 986	1 363 818
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres					-14 730	-14 730	-14 730	-14 730
Ecarts de conversion				54 597		54 597	33 724	88 321
Gains ou pertes latents ou différés				39 867		39 867	33 724	73 591
Variation de périmètre								
Autres variations				-508 237		-508 237	-43 967	-552 204
Capitaux propres clôture 31.12.2020	2 056 066	17 568 565		3 341 182	-406 386	22 559 427	5 421 103	27 980 530
Comptabilisation des pertes de crédit attendues (sur instruments financiers)								
Capitaux propres d'ouverture 01.01.2021	2 056 066	17 568 565		3 341 182	-406 386	22 559 427	5 421 103	27 980 530
Opérations sur capital		-346 181		346 181				
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-1 028 033		-1 028 033	-514 254	-1 542 287
Résultat de l'exercice				1 194 622		1 194 622	479 527	1 674 149
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres					-5 437	-5 437	-38	-5 475
Ecarts de conversion				-80 591		-80 591	-57 805	-138 396
Gains ou pertes latents ou différés				-86 028		-86 028	-57 843	-143 871
Variation de périmètre								
Autres variations				38 926		38 926	-13 605	25 321
Capitaux propres clôture 30.06.2021	2 056 066	17 222 384		3 892 878	-492 414	22 678 913	5 314 928	27 993 841

TABEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers de DH

	30/06/2021	31/12/2020
Résultat avant impôts	2 194 060	1 877 347
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	493 877	954 340
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	6 561	190 303
+/- Dotations nettes aux provisions	1 000 369	2 196 280
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-63 102	-59 700
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-271 192	-592 445
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
+/- Autres mouvements	-712 312	74 622
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	454 200	2 763 400
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-3 826 397	10 498 337
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	6 606 233	-8 189 863
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-15 236 345	-3 105 869
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	2 502 965	-2 344 868
- Impôts versés	-326 665	-1 111 654
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-10 280 210	-4 253 917
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-7 631 950	386 829
+/- Flux liés aux Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	555 041	-268 892
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-2 551	176 889
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-810 667	-32 510
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-258 177	-124 513
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	890 513	-657 011
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-266 639	-2 274 578
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	623 874	-2 931 589
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-305 311	63 473
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-7 571 564	-2 605 799
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	18 267 870	20 873 669
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	16 291 624	14 450 591
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 976 247	6 423 079
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	10 696 307	18 267 870
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	10 774 903	16 291 624
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-78 596	1 976 247
Variation de la trésorerie nette	-7 571 563	-2 605 799

MARGE D'INTÉRÊTS

En milliers de DH

	30/06/2021			30/06/2020		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	5 191 928	1 271 712	3 920 215	5 359 548	1 363 845	3 995 702
Complexes et prêts/emprunts	4 913 774	1 258 452	3 655 341	4 967 428	1 342 176	3 625 251
Opérations de pensions	0	13 280	-13 280	0	21 669	-21 669
Opérations de location-financement	278 154	0	278 154	392 120	0	392 120
Opérations interbancaires	320 970	495 931	-172 962	658 003	838 502	-180 499
Complexes et prêts/emprunts	315 640	356 745	-41 105	543 327	653 009	-109 682
Opérations de pensions	5 330	137 186	-131 856	114 676	185 493	-70 817
Emprunts émis par le Groupe	383 596	-383 596	0	435 879	-435 879	0
Instruments à la juste valeur sur capitaux propres			0			0
Instruments de dette	1 893 736	1 893 736	0	1 693 589	1 693 589	0
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	7 406 634	2 149 240	5 257 394	7 711 140	2 638 227	5 072 914

RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

En milliers de DH

	30/06/2021						30/06/2020					
	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	Total	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	Total
Marge d'intérêt	2 388 874	33 497	240 725	-1 594	2 595 892	5 257 394	2 229 698	27 044	306 806	-1 865	2 511 230	5 072 914
Charge sur commissions	536 957	78 174	11 805	0	705 931	1 332 867	510 829	75 528	11 648	0	628 095	1 226 100
Produits nets bancaires	3 212 839	177 398	257 304	59 903	3 587 778	7 295 221	3 088 612	156 992	325 135	44 048	3 424 756	7 039 541
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-1 649 028	-131 071	-126 868	-38 135	-1 951 314	(3 897 015)	-2 840 869	-129 801	-113 671	-40 952	-1 942 445	(4 767 738)
Résultat Brut d'exploitation	1 563 811	45 727	130 435	21 768	1 636 465	3 398 206	547 743	27 192	211 462	3 096	1 482 311	2 271 804
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-209 563	-33 519	-65 133	-4 861	-206 834	(519 910)	133 174	-22 306	-49 294	-1 113	-110 485	(50 024)
Résultat Part du groupe	511 115	58 090	66 462	1 249	557 707	1 194 622	-230 084	46 731	38 156	-6 463	524 684	373 024

ACTIFS ET PASSIFS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

En milliers de DH

	30/06/2021						31/12/2020					
	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	Total	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	Total
TOTAL BILAN	212 149 317	956 876	16 486 714	136 703	112 048 257	341 777 866	204 540 156	990 356	16 840 891	106 223	109 434 177	331 911 803
ELEMENTS D'ACTIF												
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3 250 863	13 520	22 987	5 028	3 072 466	6 364 665	2 982 072	8 350	22 386	16 977	2 835 135	5 864 920
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	129 058 174	0	15 413 381	0	49 180 482	193 652 037	128 452 166	0	15 585 061	1	50 129 472	194 166 699
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	36 599 846	151 526	8 861	0	628 680	37 380 914	29 529 201	110 862	861	0	662 363	30 535 288
Pris en coût amorti	9 088 709	0	0	0	34 702 329	43 791 038	8 454 148	0	0	0	28 870 456	37 324 605
ELEMENTS DU PASSIF												
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE	136 417 165	0	838 578	0	75 768 548	213 024 291	133 306 866	0	892 652	0	72 887 323	207 086 841
FONDS PROPRES	18 848 921	424 030	1 497 809	(220 073)	7 443 154	27 993 841	18 804 203	419 299	1 593 012	(203 048)	7 367 063	27 980 530

COMMISSIONS NETTES

En milliers de DH

	30/06/2021			30/06/2020		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	1 158 205	74 964	1 083 241	1 104 787	91 104	1 013 683
avec les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
avec la clientèle	862 911	-	862 911	790 093	-	790 093
sur titres	101 093	55 439	45 654	92 834	40 900	51 934
de change	194 201	19 525	174 676	221 860	50 204	171 656
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	-	-	-	-	-	-
Prestation de services bancaires et financiers	367 011	117 386	249 626	359 815	147 397	212 418
Produits nets de gestion d'OPFCVM	-	-	-	-	-	-
Produits nets sur moyen de paiement	193 026	40 695	152 331	168 661	39 395	129 266
Assurance	-	-	-	-	-	-
Autres	173 986	76 691	97 295	191 154	108 002	83 152
Produits nets de commissions	1 525 216	192 349	1 332 867	1 464 602	238 501	1 226 101

GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

En milliers de DH

	30/06/2021	30/06/2020
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	7 497	38 709
Plus-values de cession	7 772	38 709
Moins-value de cession	275	-
Autres	2 061	2 896
Gains ou pertes sur autres actifs	9 558	41 605

COÛT DU RISQUE

En milliers de DH

	30/06/2021	30/06/2020
Dotations nettes aux dépréciations	-946 883	-1 410 914
Bucket 1	-186 034	40 996
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	527	9 744
Dont Prêts et créances à la clientèle	-3 507	18 422
Dont Engagements hors bilan	-7 910	14 167
Dont Instruments de dettes	-175 144	-1 336
Bucket 2	-20 886	-609 879
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	-199	282

EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATÉGIES DE COUVERTURE
MISSION 6 ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES

Dans le cadre des missions du Conseil d'Administration portant sur la maîtrise des risques associés aux activités de la Banque, l'examen des systèmes mis en œuvre par la Direction Générale afin de gérer ces risques et ce, garantissant le respect des exigences applicables liées à la réglementation, aux sociétés, aux valeurs mobilières et aux autres obligations légales, BANK OF AFRICA a mis en place un dispositif de gestion des risques reposant sur plusieurs instances de gouvernance, d'une part, et des instances de gestion courante, d'autre part.

Sont ainsi impliqués dans la gestion et la surveillance des risques de la Banque et du Groupe le Comité Risques Groupe, le CACI Groupe, le Comité de Direction Générale, les Comités de Crédit, le Comité de Surveillance des anomalies et de déclassement et le Comité de Pilotage et de Gestion des Risques Groupe.

Par ailleurs, le Contrôle Général Groupe est mandaté pour diligenter des missions d'inspection et d'audit dans les différentes entités opérationnelles aussi bien au Maroc qu'à l'étranger.

La Filère Risques est totalement indépendante de toute filière opérationnelle dans le Groupe et des entités et permet de garantir une information indépendante, objective et transparente sur la gestion des risques.

Elle veille à ce que le dispositif de maîtrise des risques soit efficace, exhaustif et homogène et à ce que le niveau des risques pris soit cohérent avec les orientations de l'activité, notamment les objectifs stratégiques et les moyens du Groupe et ses entités.

Le Groupe et ses entités veillent en continu au respect des exigences réglementaires édictées par Bank Al Maghrib ainsi que celles requises par les banques centrales locales.

La Direction Générale Risques Groupe, à travers les Pôles Management des Risques Groupe, Analyse des Engagements, Surveillance des Engagements, et Risques sur Contreparties Afrique & Projets Transverses assure, d'une part, le pilotage et la surveillance des risques supportés par les entités du Groupe et, d'autre part, examine les modalités d'octroi de lignes de crédit. La mission du Pôle Risques Groupe est de garantir le maintien des risques en contribuant activement à :

- La définition de la politique des risques du Groupe BANK OF AFRICA ;
- La mise en place d'un système de contrôle des risques ;
- La définition et la gestion des processus de prise et de suivi des engagements.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque de non remboursement par des clients de leurs obligations envers la Banque en intégralité et dans les délais impartis, et qui pourrait entraîner une perte financière pour la Banque. C'est la mesure de risque la plus large et qui peut être corrélée à d'autres catégories de risque.

Dispositif de Décision

La procédure d'octroi de crédit mise en œuvre s'articule autour de deux approches :

- Une approche standardisée, pour les produits communs destinés aux particuliers, qui repose sur deux piliers :
 - L'utilisation d'une fiche d'autocontrôle qui formate les critères d'acceptation, sur la base desquels l'évaluation des risques est menée. Cette fiche d'autocontrôle reprend les conditions du crédit et vérifie la conformité et le respect des normes de crédit ;
 - Un système de délégation qui désigne les niveaux de pouvoirs des autorisations d'attribution de crédit. Il permet d'assurer la conformité des décisions prises aux processus de crédit et l'intégrité de la personne délégataire. Chaque demande de prêt transite par toutes les entités subordonnées jusqu'à son octroi par l'entité titulaire de la demande en question ;
- Une approche individuelle, en fonction des spécificités et des besoins des entreprises, qui repose sur trois principes directeurs :
 - La gestion du portefeuille de crédit qui permet au Senior Management de détenir suffisamment d'informations pour évaluer le profil de risque de client ;
 - La délégation du pouvoir d'approbation à des individus intuitu personae sur la base de leur expérience, jugement, compétence, et formation professionnelle ;
 - L'équilibre des pouvoirs, les facilités étant accordées sur la base du jugement d'au moins trois personnes "Troika".

Pour certains niveaux de risques, l'approbation du Comité Senior de Crédit ou du Comité des Grands Engagements (CGE) doit être sollicitée. À noter également que le maintien de la qualité du crédit et du respect des procédures est assuré par le Contrôle Général Groupe. Par ailleurs, la Direction Générale Risques Groupe veille de manière autonome et poursuit le maintien de la qualité de gestion des risques et le respect des règles et procédures internes.

Le niveau d'approbation requis est généralement déterminé par le montant des facilités proposées au client, le rating du client, les crédits nécessaires à l'approbation d'un spécialiste sectoriel, les crédits jouissant de garanties sûres, la maturité de la facilité.

Diversification du Portefeuille

La diversification du portefeuille de crédit demeure une préoccupation permanente de la politique de risque du Groupe. Les éventuelles concentrations par contrepartie ou par secteur font l'objet d'un examen régulier donnant lieu le cas échéant à des actions correctives pour réduire les risques de concentration.

A ce propos, des limites de concentration sont instaurées et revues semestriellement portant sur les secteurs d'activité ainsi que les Groupes d'intérêt économique. Aussi, des reportings réguliers sont adressés à Bank Al-Maghrib, notamment celui du coefficient de division des risques.

Surveillance et pilotage

La Direction Générale Risques Groupe assure, au niveau du Groupe BANK OF AFRICA, des missions de prévention et de surveillance permanente des risques de crédit.

Fonction clé dans le processus de maîtrise des risques, cette gestion préventive consiste à anticiper les situations de dégradation des risques et à y apporter les ajustements appropriés.

Dans le cadre de l'exercice de cette fonction, la Direction Générale Risques Groupe est amenée à :

- Surveiller la régularité des engagements ; conformer à l'objet du crédit et respect des cotes autorisées, examen des incidents de paiement, revue des dossiers échoués ;
- Détecter les créances présentant des signes de faiblesse persistants ;
- Suivre avec le Réseau l'évolution des principaux risques (créances difficiles, engagements les plus importants et/ou les plus sensibles) ;
- Déterminer les dossiers éligibles au déclassement au regard de la réglementation en vigueur régissant les créances en souffrance ;
- Suivre en permanence les indicateurs de risque de crédit : créances saines, créances sensibles et créances en souffrance en précisant les provisions, le taux de sinistralité et le taux de couverture.

Créances en souffrance

À l'occasion de la revue périodique, mensuelle, du portefeuille et l'analyse des dossiers à risques, chaque filière procède à la revue de sa classification réglementaire des crédits en s'alignant sur les exigences réglementaires locales.

Cette revue est actée dans le cadre des comités de surveillance des comptes en anomalie et de déclassement, et ce sur proposition de la fonction Risques. Les dossiers de ces comités sont mis en œuvre à travers l'exécution et le suivi du transfert des comptes sains à la catégorie de créances en souffrance correspondantes ainsi que de leur provisionnement. Le provisionnement fait l'objet de contrôle et de suivi par le Contrôle Général Groupe, les Auditeurs Extérieurs et le Comité Risques Groupe.

Dispositif de Notation

Un outil de notation interne dédié aux entreprises (GE & PME) est déployé au niveau du réseau commercial. Parallèlement, la banque dispose d'un système décisionnel d'octroi de crédit à la consommation dédié au segment « Retail ». Son implémentation a été réalisée au niveau de l'outil d'instruction de crédit de la banque.

BANK OF AFRICA dispose également de grilles de score pour les MRE, professionnels, et TPE. Ces grilles sont déployées au niveau du SI de la Banque.

RISQUE DE MARCHÉ

Les risques de marché sont définis comme les risques de pertes sur des positions de bilan et de hors bilan à la suite de variations des prix du marché, ils recouvrent :

- Le risque de taux d'intérêts ;
 - Le risque sur titre de propriété ;
 - Le risque de change ;
 - Le risque sur produits de base.
- Et deux typologies de risque de crédit sur opérations de marché :
- Risque de contrepartie ;
 - Risque de règlement livraison.

Le dispositif de gestion des risques de marché du Groupe BANK OF AFRICA s'articule autour de trois axes principaux :

Limites

Limites de Contrepartie sur opérations de marché :

Le processus d'octroi des limites par contrepartie et des demandes de dépassement sur opérations de marché est régi au sein du Groupe BANK OF AFRICA via un système décisionnel des pouvoirs encadré par des procédures différenciées suivant le type de contrepartie. Les transactions de marché font l'objet d'une fixation de limites a priori, selon un schéma délégataire s'appuyant sur le principe de la Troika.

Limites de marché

Afin de maîtriser la prise de risques de marché au sein du Groupe BANK OF AFRICA et la diversification du portefeuille de négociation, un set de limites de marché a été instauré. Ces limites reflètent le profil de risque du Groupe et permettent un pilotage optimal des risques de marché. L'arbitrage entre les différentes activités de risque. Le set des limites de marché du Groupe BANK OF AFRICA se décline comme suit :

- Les limites de stop/loss par activité sur différents horizons ;
- Les limites de positions ;
- Les limites de transaction.

Indicateurs de risque

Différents indicateurs de risque reflétant le niveau d'exposition aux risques de marché sont utilisés au sein du Groupe BANK OF AFRICA et se déclinent comme suit :

Valeur en risque (VaR) globale et par classe d'actifs

La Valeur-à-Risque est une mesure globale et probabilisée du risque de marché. Elle permet de résumer le risque encouru à travers le calcul de la perte potentielle éventuelle sur un horizon de temps et un degré de probabilité donnés.

Stress Testing par facteur de risque

Le Groupe BANK OF AFRICA réalise des tests de résistance afin d'évaluer la vulnérabilité du portefeuille de négociation du groupe à des scénarii extrêmes pour trouver son origine dans les composantes du portefeuille de négociation à travers la simulation de l'ensemble des facteurs de risque impactant le portefeuille.

RISQUE GLOBAL DE LIQUIDITE ET DE TAUX D'INTERET

Afin de préserver les équilibres du bilan dans un contexte de croissance des actifs, le dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt mis en place par BANK OF AFRICA - BMCE Group a pour objectif de veiller à :

- Assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêt, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur économique des Fonds Propres ;
- Assurer un niveau de liquidité suffisant, permettant à la Banque de faire face à ses obligations à tout moment en la matière d'abri d'une crise éventuelle ;
- S'assurer que le risque inhérent aux positions de change ne vienne diminuer la marge bénéficiaire de la Banque ;
- Orienter la stratégie de la Banque de telle sorte à pouvoir saisir pleinement les opportunités de croissance offertes par l'environnement macro-économique.

Risque de Liquidité

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de liquidité a pour but d'adopter la structure de ses ressources afin de permettre à la Banque de poursuivre de manière harmonieuse l'exposition de son activité.

Le risque de liquidité se traduit pour la Banque à travers l'impossibilité de satisfaire ses engagements, lorsque des besoins inattendus sont subis, et qu'elle ne peut y faire face à partir de ses actifs liquides.

Une telle éventualité peut trouver son origine dans d'autres causes que la liquidité. Par exemple des pertes importantes qui résultent des défaillances des contreparties, ou d'évolutions adverses du marché.

Deux sources majeures peuvent générer un risque de liquidité :

- L'incapacité de l'établissement à lever les fonds nécessaires pour faire face à des situations inattendues à court terme, notamment des départs massifs de dépôts ou à tirage maximal des engagements en hors bilan ;
- Le non adossement des actifs et passifs ou le financement des actifs moyen et long terme par des passifs à court terme.

Un niveau de liquidité acceptable est un niveau qui permet à la Banque à la fois de financer l'évolution de ses actifs, et de faire face à ses engagements dès qu'ils sont exigibles, en mettant ainsi la Banque à l'abri d'une crise éventuelle.

Deux indicateurs permettent d'apprécier le profil de liquidité de la Banque :

- Le LCR (Liquidity Coverage Ratio) : coefficient de liquidité selon les normes de Bâle III ;
- Le profil des impasses cumulées à horizon 12 mois en mode statique.

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de liquidité encouru par la Banque à court, moyen et long termes. Cette technique permet d'estimer les besoins nets de refinancement sur différents horizons et orienter les modalités adéquates de couverture.

Risque de Taux

Le risque de taux d'intérêt est le risque que l'évolution future des taux d'intérêt vienne réduire les marges prévisionnelles de la Banque. La variation des taux d'intérêt impacte également la valeur actualisée des flux futurs attendus. Le degré d'impact sur la valeur économique des actifs et des passifs dépend de la sensibilité des différentes composantes du bilan à une variation des taux.

L'appréhension du risque de taux s'effectue en faisant appel à un ensemble de simulations de stress testing, dans le cadre d'un scénario de variation des taux de 200 pbs tel que précisé par le Comité de Bâle.

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de taux d'intérêt, veille à assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêt, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur économique des Fonds Propres.

Les variations des taux d'intérêt peuvent avoir des répercussions néfastes sur la marge d'intérêt de la Banque, et par conséquent causer de sérieuses déviations par rapport au plan initial.

Afin de neutraliser ces risques de déviation, le département ALM oriente régulièrement la stratégie de la Banque en fixant des règles d'adossement des emplois à des ressources de même nature, et en définissant un seuil de tolérance maximum de déviation de la marge d'intérêt par rapport à la ANI prévisionnelle.

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de taux encouru par la Banque à court terme et à moyen, long termes. Cette technique permet d'estimer les décalages d'adossements actif / passif sur différents horizons afin d'enrayer les modalités adéquates de couverture.

RISQUE OPERATIONNEL

Le risque opérationnel correspond à la possibilité de subir une perte découlant d'un processus interne défaillant ou d'un système inadéquat, d'un erreur humaine ou d'un événement externe.

L'objectif prioritaire de BANK OF AFRICA - BMCE Group au travers de son dispositif de gestion des risques opérationnels est la réduction de l'exposition des risques opérationnels, l'optimisation des processus de surveillance et le renforcement du dispositif de contrôle.

Le système interne de mesure du risque opérationnel est étroitement associé à la gestion quotidienne des risques à travers la collecte des événements de risques, la cartographie des risques opérationnels ainsi que les indicateurs clés de risques (K.R.I.). Une organisation spécifique de gestion des risques opérationnels a été mise en place basant sur des interlocuteurs risques opérationnels. Il s'agit des Correspondants Opérationnels Métiers et Filiales (COM), Coordinateurs Risques Opérationnels et Relais Risques Opérationnels. Plusieurs types d'attitudes peuvent être envisagés pour l'atténuation de l'exposition aux risques opérationnels :

- Renforcer les contrôles ;
- Couvrir les risques, en particulier via la mise en place d'assurance ;
- Eviter les risques, via notamment le redéploiement d'activités ;

BANK OF AFRICA - BMCE Group dispose d'un dispositif de contrôle permettant une forte réduction des risques opérationnels. Cependant, en termes de gestion des risques opérationnels et via son dispositif dédié, elle conserve toute latitude pour identifier au cas par cas le comportement optimal, en fonction des différents types de risque. Par ailleurs, le Groupe dispose de polices d'assurances permettant d'atténuer les risques encourus relatifs aux dommages des locaux, des fraudes, des vols de valeurs et de responsabilité civile.

La gouvernance des risques opérationnels au sein de BANK OF AFRICA - BMCE Group est structurée en trois Comités RO :

- Comité de Suivi des Risques Opérationnels ;
- Comité Risques Opérationnels Filiales ;
- Comité Risques Opérationnels Groupe.

Les missions de ces Comités portent sur la revue périodique de :

- L'évaluation de l'exposition aux risques opérationnels et de l'environnement de contrôle de ces risques ;
- L'identification des principales zones de risque, en termes d'activités et de types de risques ;
- La définition des actions préventives et correctives à mettre en place afin de réduire le niveau de risque ;
- Le montant des Fonds Propres à allouer aux risques opérationnels, le coût des actions de prévention à mettre en œuvre ainsi que le coût lié aux assurances à mettre en place.

Plan de Continuité d'Activité

Porté par un cadre réglementaire, le plan de continuité d'activité répond à une importance croissante accordée à la minimisation des effets des interruptions des activités, du fait des interdépendances qui existent entre elles et les ressources sur lesquelles elles reposent, notamment humaines, informatiques ou encore logicielles. Il s'agit d'un ensemble de mesures et procédures visant à assurer, selon divers scénarios de crise, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations des services essentiels de la Banque puis la reprise planifiée des activités.

Responsabilité environnementale, climatique et sociale

Le cadre de gestion des engagements de responsabilité environnementale, climatique et sociale de BANK OF AFRICA - BMCE Group est construit à la base des valeurs de BANK OF AFRICA et de l'engagement sous-jacent à respecter les droits de l'homme et l'environnement. Il s'applique à toutes les filiales bancaires du Groupe et à celles liées au secteur bancaire. Aussi, il y a lieu de préciser que ce cadre s'applique à tous les produits et services financiers proposés par la Banque.

Les systèmes d'identification, de mesure de d'analyses internes des risques ECS sont désormais étroitement liés à la gestion quotidienne des risques opérationnels.

RISQUE PAYS

Par risque pays on entend la possibilité d'une contrepartie souveraine d'un pays donné ne soit pas en mesure ou refuse, et que les risques de crédit encourus par les filiales à destination du Management des Risques Groupe.

La politique de gestion des risques pays décrit en détail le dispositif qui repose sur les axes suivants :

- Identification du risque pays ;
- Calcul de l'exposition par pays et consolidation ;
- Élaboration de la fiche pays et sa notation ;
- Allocation des limites pays ;
- Reporting et alertes ;
- Provisionnement.

Le suivi et la surveillance des expositions du Groupe sur les risques pays sont assurés à travers une remontée mensuelle de Reporting des risques de crédit des filiales à destination du Management des Risques Groupe.

STRESS TESTING

Le Stress Testing consiste à analyser les différents scénarios suite à des chocs extrêmes affectant les activités du groupe et qui touchent aux volets crédits, marché et risque pays. Il vise d'une part à renforcer les outils de mesure de risque afin de prévoir et anticiper d'éventuelles situations de crise, et d'autre part à permettre une meilleure allocation des fonds propres.

Le Groupe BANK OF AFRICA intègre le stress testing comme composante fondamentale de sa politique de gestion des risques, à ce titre, des exercices de stress test sont réalisés régulièrement en sus des reportings semestriels instaurés par le régulateur.

DISPOSITIF ICAAP :

L'Internal Capital Adequacy Assessment Process (ICAAP) est un processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes. Il a pour but d'assurer en permanence une adéquation entre les fonds propres et l'ensemble des risques significatifs de la banque.

L'ICAAP s'articule autour de 3 axes principaux :

- La définition et le pilotage de l'appétit au risque de BANK OF AFRICA S.A
- L'identification et le pilotage des risques ainsi que la mise en place d'un capital buffer visant à couvrir les risques du piler 2 (risque de taux, de liquidité, de concentration, conformité...).

Le processus ICAAP (Internal Capital Adequacy Assessment Process) permet de définir une structure des fonds propres, des projections dynamiques de ratios de solvabilité et des exigences en capital additionnel

Pour compléter ce processus, la banque procède à des simulations et des stress-tests basés sur plusieurs critères pour évaluer l'impact des facteurs de risque sur sa capacité à honorer les engagements de la banque.

La mise en place du dispositif du risk appetite s'est concrétisée par l'intégration de deux référentiels cadres à savoir :

- Le *risque appetite framework* qui décrit le schéma de gouvernance et d'organisation, le processus de définition et le déclinatoire de l'appétit pour le risque au sein de la banque.
- Le *risk appetite statement* qui définit en cohérence avec le plan stratégique de développement du Groupe, les dimensions du risk appetite qui reflètent le profil de risque de la banque.

Ces dimensions sont déclinées en indicateurs quantitatifs auxquels des seuils ont été associés.

La Filère Risques veille à bien articuler le dispositif d'appétit au risque avec le processus d'allocation des fonds propres et le système des limites.

Pour les principaux risques, l'appétit pour le risque du Groupe est encadré par des limites et des seuils d'alerte. Ces indicateurs permettent de conforter l'attente des valeurs cibles de liquidité, qualité des actifs et rentabilité.

Le Groupe BANK OF AFRICA intègre le stress testing comme composante fondamentale de sa politique de gestion des risques, à ce titre, des exercices de stress test sont réalisés régulièrement en sus des reportings semestriels instaurés par le régulateur.

PLAN DE REDRESSEMENT DE CRISE INTERNE (PRCI) :

Dans le cadre des nouvelles dispositions de la circulaire 4/JW/2017 de Bank Al Maghrib relative à la mise en place du Plan de Redressement de Crise Interne (PRCI), BANK OF AFRICA a pris les dispositions nécessaires afin de se conformer à cette réglementation.

Ce dispositif de prévention a pour objet d'évaluer la résilience du Groupe BANK OF AFRICA, en tant qu'établissement systémique, en cas de crise extrême et d'identifier les leviers pour rétablir sur les volets solvabilité, liquidité, qualité des actifs et rentabilité. Aussi, les différents risques auxquels le groupe est exposé, ont été couverts par ce PRCI, à savoir : le risque de crédit, le risque de marché, le risque pays, les risques de gestion du bilan, les risques opérationnels, le risque de cybercriminalité, le risque de non-conformité et le risque de réputation.

Ainsi, une taxonomie des risques du Groupe a été élaborée en articulation avec le dispositif ICAAP, le renforcement des simulations de crise interne en se basant sur des scénarii extrêmes mais plausibles et qui couvrent l'ensemble des risques encourus par le Groupe.

Les travaux menés ont abouti à la définition du périmètre significatif pouvant être sujet à une crise majeure (entités significatives, activités fondamentales ou encore fonctions critiques). Des scénarii de crises ont été définis, et ont fait l'objet de simulation et de calcul d'impact. En outre, les leviers pour rétablir sur les volets solvabilité, liquidité, qualité des actifs et rentabilité ont été identifiés et quantifiés. A ce propos, une revue de la liste des mesures de redressement a été opérée, et ce en détaillant les mesures préparatoires et préexistantes, risques opérationnels et financiers pour faciliter la mise en œuvre des mesures de redressement ainsi que la hiérarchisation des mesures définies.

BANK OF AFRICA BMCE GROUP a mis en place un dispositif de suivi d'indicateurs précoce en vue de détecter les crises en temps réel et a défini des indicateurs devant déclencher les mesures de rétablissement. Le suivi de ces indicateurs fait partie du dispositif global de gestion des risques du Groupe et de leur surveillance.

Aussi, ce plan a fait l'objet d'une actualisation annuelle conformément aux dispositions réglementaires en la matière. L'objectif étant d'en faire un véritable levier de prévention des risques.

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

		30/06/2021			31/12/2020		
		Actifs/Passifs financiers détenus à des fins de transactions	Autres actifs/Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Total	Actifs/Passifs financiers détenus à des fins de transactions	Autres actifs/Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Total
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT							
Titres de créance négociables							
		23 812 974		23 812 974	16 943 095		16 943 095
Bons de trésor et autres effets mobilisables							
		21 803 418		21 803 418	15 647 344		15 647 344
Obligations							
		2 009 556		2 009 556	1 295 751		1 295 751
		660 714		660 714	1 071 913		1 071 913
		294 833		294 833	580 626		580 626
		365 881		365 881	491 287		491 287
Actions et autres titres à revenu variable							
		12 122 352	781 067	12 903 419	11 509 343	774 086	12 283 429
Opérations de pension							
Prêts							
ou établissements de crédit							
à la clientèle							
à la clientèle particulière							
		3 805		3 805	4 850		4 850
		3 805		3 805	4 850		4 850
Instruments financiers dérivés de transaction							
		3 805		3 805	4 850		4 850
Instruments dérivés de cours de change							
		3 805		3 805	4 850		4 850
Instruments dérivés de taux d'intérêt							
Instruments dérivés sur actions							
Instruments dérivés de crédit							
Autres instruments dérivés							
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RÉSULTAT							
		36 599 846	781 067	37 380 913	29 529 201	774 086	30 303 287
dont titres prépondérants							
hors actions et autres titres à revenu variable							
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RÉSULTAT							
Emprunts de titres et ventes à découvert							
Opérations de pension							
Emprunts							
Etablissements de crédit							
Clientèle Entreprises							
Dettes représentées par un titre							
Instruments financiers dérivés de transactions							
Instruments dérivés de cours de change							
Instruments dérivés de taux d'intérêt							
Instruments dérivés sur actions							
Instruments dérivés de crédit							
Autres instruments dérivés							
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RÉSULTAT							

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

	30/06/2021			31/12/2020		
	Valeur Au Bilan	Gains Latents	Pertes Latentes	Valeur Au Bilan	Gains Latents	Pertes Latentes
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	1 534 521	36 309	-16 441	1 222 818	28 510	-8 188
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	4 830 144	1 641 217	-533 111	4 642 101	1 644 938	-531 638

PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU COUT AMORTI

	30/06/2021		31/12/2020	
	Valeur	Amortissement	Valeur	Amortissement
Comptes à vue	8 331 983	-	8 037 532	-
Prêts	15 319 433	-	14 339 572	-
Dont prêts de trésorerie JJ	219 047	-	284 908	-
Opérations de pension	94 166	-	97 766	-
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS AVANT DÉPRECIATION	23 745 583	-	22 474 870	-
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-88 530	-	-82 607	-
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS NETS DE DÉPRECIATION	23 657 052	-	22 392 263	-

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

	30/06/2021		31/12/2020	
	Valeur	Amortissement	Valeur	Amortissement
Comptes à vue	4 188 784	-	5 380 050	-
Emprunts	34 812 645	-	34 294 079	-
Dont emprunt de trésorerie JJ	1 724 924	-	900 951	-
opérations de pension	23 765 607	-	20 286 352	-
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	62 767 037	-	59 960 481	-

PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU COUT AMORTI

	30/06/2021		31/12/2020	
	Valeur	Amortissement	Valeur	Amortissement
Comptes ordinaires débiteurs	21 410 355	-	20 097 645	-
Prêts consentis à la clientèle	159 657 827	-	156 274 631	-
Opérations de pension	14 722 679	-	19 230 084	-
Opérations de location-financement	14 506 201	-	14 542 223	-
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AVANT DÉPRECIATION	210 297 062	-	210 144 583	-
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-16 645 025	-	-15 977 884	-
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE NETS DE DÉPRECIATION	193 652 037	-	194 166 699	-

VENTILATION DES PRÊTS & CRÉANCES ET DES DÉPRECIATIONS PAR BUCKET

	30/06/2021							
	Créances et Engagements				Dépréciation			
	BUKET 1	BUKET 2	BUKET 3	TOTAL	BUKET 1	BUKET 2	BUKET 3	TOTAL
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 548 165	-	-	1 548 165	13 655	-	-	13 655
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	1 548 165	-	-	1 548 165	13 655	-	-	13 655
Actifs Financiers au coût amorti	240 121 264	19 217 326	19 098 215	278 436 805	2 095 927	2 731 365	12 509 386	17 336 678
Prêts et créances sur les établissements de crédit	23 660 784	81 101	3 697	23 745 582	84 272	1 715	2 542	88 528
Prêts et créances sur la clientèle	172 066 319	19 136 224	19 094 518	210 297 061	1 408 531	2 729 650	12 506 844	16 645 025
Titres de dettes	44 394 162	-	-	44 394 162	603 125	-	-	603 125
Total Actif	241 669 429	19 217 326	19 098 215	279 984 970	2 109 582	2 731 365	12 509 386	17 350 333
Total Hors Bilan	43 574 051	304 503	129 659	44 008 214	182 942	3 466	102 027	288 434

	31/12/2020							
	Créances et Engagements				Dépréciation			
	BUKET 1	BUKET 2	BUKET 3	TOTAL	BUKET 1	BUKET 2	BUKET 3	TOTAL
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 227 511	-	-	1 227 511	4 689	-	-	4 689
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	1 227 511	-	-	1 227 511	4 689	-	-	4 689
Actifs Financiers au coût amorti	233 347 022	18 734 128	18 346 917	270 428 067	1 964 282	2 724 683	11 855 532	16 544 497
Prêts et créances sur les établissements de crédit	22 390 038	81 101	3 750	22 474 870	78 624	1 410	2 572	82 606
Prêts et créances sur la clientèle	173 148 370	18 653 027	18 343 186	210 144 583	1 401 649	2 723 273	11 852 961	15 977 884
Titres de dettes	37 808 614	-	-	37 808 614	484 009	-	-	484 009
Total Actif	234 574 533	18 734 128	18 346 917	271 655 578	1 968 971	2 724 683	11 855 532	16 549 187
Total Hors Bilan	39 602 670	181 952	132 174	39 916 795	170 296	2 015	112 059	284 370

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

	30/06/2021		31/12/2020	
	Valeur	Amortissement	Valeur	Amortissement
Comptes ordinaires créditeurs	126 210 851	-	123 589 148	-
Comptes à terme	30 817 826	-	27 987 454	-
Comptes d'épargne	41 281 379	-	40 416 733	-
Bons de caisse	4 007 768	-	4 066 640	-
Opérations de pension	693 978	-	1 441 848	-
Autres comptes créditeurs	10 012 489	-	9 585 018	-
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE	213 024 291	-	207 086 841	-

VENTILATION DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR AGENT ÉCONOMIQUE

	30/06/2021		31/12/2020	
	Valeur	Amortissement	Valeur	Amortissement
Banque au Maroc	136 417 165	-	133 506 866	-
Services Financiers Spécialisés	838 578	-	892 652	-
Activités à International	75 768 548	-	72 887 323	-
Gestion d'actifs	-	-	-	-
Autres Activités	-	-	-	-
TOTAL EN PRINCIPAL	213 024 291	-	207 086 841	-
Dettes rattachées	-	-	-	-
VALEUR AU BILAN	213 024 291	-	207 086 841	-

VENTILATION DES DETTES SUR LA CLIENTÈLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	30/06/2021		31/12/2020	
	Valeur	Amortissement	Valeur	Amortissement
Maroc	137 255 743	-	134 199 518	-
Afrique	73 971 226	-	71 263 744	-
Europe	1 797 322	-	1 623 579	-
TOTAL EN PRINCIPAL	213 024 291	-	207 086 841	-
Dettes rattachées	-	-	-	-
VALEUR AU BILAN	213 024 291	-	207 086 841	-

IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

	30/06/2021			31/12/2020		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	16 955 882	7 952 879	9 003 002	16 586 788	7 641 612	8 945 177
Terrains et constructions	5 266 231	1 007 862	4 258 369	5 364 770	965 877	4 398 892
Equipement, Mobilier, Installations	4 540 905	3 429 612	1 111 293	4 755 621	3 172 975	1 582 646
Biens mobiliers donnés en location	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations	7 148 745	3 515 406	3 633 340	6 466 397	3 502 759	2 963 638
Immobilisations incorporelles	2 909 986	1 751 157	1 158 829	2 838 934	1 528 922	1 310 012
Logiciels informatiques acquis	2 315 273	1 627 657	687 616	1 872 779	1 198 614	674 165
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	594 713	123 500	471 213	966 156	330 308	635 848
Immeubles de placements	3 830 222	159 935	3 670 287	3 821 904	137 094	3 684 810

CHARGES DES CONTRATS DE LOCATION

	30/06/2021	30/06/2020
Détail des charges des contrats de location	-	-
Charges d'intérêts sur les dettes locatives	-27 720	-26 353
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-128 211	-120 839

ACTIF AU TITRE DES DROITS D'UTILISATION

	30/06/2021	31/12/2020
Actifs au titre de droits d'utilisation (preneur)	-	-
Immobilisations corporelles	9 003 002	8 945 178
Dont droits d'utilisation	1 218 786	1 092 975

PASSIF AU TITRE DE LA DETTE LOCATIVE

	30/06/2021	31/12/2020
Compte de régularisation et autres passifs	11 151 167	9 634 263
Dont dette locative	1 234 387	1 091 001

ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION

	30/06/2021	31/12/2020
CAPITAL (EN MAD)	2 056 066 480	1 998 205 000
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année	205 606 648	199 820 500
Résultat Part groupe (EN MAD)	1 194 622 000	373 024 257
Résultat par Action (EN MAD)	5,81	1,87
Résultat dilué par Action (EN MAD)	5,81	1,87

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BANK OF AFRICA	Banque	100,00%	100,00%	Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	52,47%	52,47%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	61,96%	61,96%	I.G.
BMCE EUROSERVICES	Ets financier	100,00%	100,00%	I.G.
LCB Bank	Banque	37,00%	37,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL HOLDING	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA EUROPE	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BOA GROUP	Holding Bancaire	72,41%	72,41%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,39%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
OPERATION GLOBAL SERVICE	Services Back-Office Bancaire	100,00%	100,00%	I.G.
FCP OBLIGATIONS PLUS	OPCVM	100,00%	100,00%	I.G.
BOA UGANDA	Banque	92,24%	78,63%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	32,38%	32,38%	M E E
EULER HERMES ACAMR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'études	38,90%	38,90%	M E E
AFRICA MOROCCO LINKS	Transport Maritime	51,00%	51,00%	M E E
BANK AL TAMWIL WAL INMAA	Banque Participative	51,00%	51,00%	M E E



NOTE DE PRÉSENTATION DES RÈGLES, PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES

1 - PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX

- Les établissements de crédit sont tenus d'établir à la fin de chaque exercice comptable des états de synthèse aptes à donner une image fidèle de leur patrimoine, de leur situation financière, des risques assumés et de leurs résultats.
- La représentation d'une image fidèle, repose nécessairement sur le respect des sept principes comptables fondamentaux préconisés par la Norme Comptable Générale.
- Lorsque les opérations, événements et situations sont traduits en comptabilité dans le respect des principes comptables fondamentaux et des prescriptions du PCEC, les états de synthèse sont présumés donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, des risques assumés et des résultats de l'établissement de crédit.
- Dans le cas où l'application de ces principes et de ces prescriptions ne suffit pas à obtenir des états de synthèse une image fidèle, l'établissement de crédit doit obligatoirement fournir dans l'état des informations complémentaires (ETIC) toutes indications permettant d'atteindre l'objectif de l'image fidèle.
- Dans le cas exceptionnel où l'application stricte d'un principe ou d'une prescription se révèle contraire à l'objectif de l'image fidèle, l'établissement de crédit doit y déroger.
 - Cette dérogation doit être mentionnée dans l'ETIC et être dûment motivée avec indication de son influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'établissement de crédit.
- Les principes comptables fondamentaux retenus se présentent comme ci-après :
 - Principe de continuité d'exploitation.
 - Principe de permanence des méthodes.
 - Principe du coût historique.
 - Principe de spécialisation des exercices.
 - Principe de prudence.
 - Principe de clarté.
 - Principe d'importance significative.

2. Présentation

Les états de synthèse comprennent :

- les comptes du Siège central
- les comptes des agences établies au Maroc
- les comptes des succursales et agences établies à l'étranger (succursale de Paris, succursale de Shanghai, et l'agence de Tanger off Shore).
- Les opérations et soldes significatifs internes entre les différentes entités sont éliminés.

2.1. Principes généraux

- Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.
- La présentation des états de synthèse de BANK OF AFRICA est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

2.2. Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
 - créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
 - crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle)
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.
- Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :
 - Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses douteuses ou compromises,
 - Après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, les créances en souffrance sont provisionnées à hauteur de :
 - 20 % pour les créances pré-douteuses,
 - 50 % pour les créances douteuses,
 - 100 % pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet (évolution favorable, remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

2.3. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs mobilières.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

2.4. Portefeuilles de titres

2.4.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

2.4.2 Titres de Transaction.

Sont considérés comme des titres de transaction, les titres qui à l'origine sont :

- acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme dans le but d'en tirer un profit.
- détenus par l'établissement de crédit dans le cadre de son activité de mainteneur de marché, le classement en titres de transaction étant subordonné à la condition que le stock des titres fasse l'objet d'un volume d'opérations significatif compte tenu des opportunités du marché.
- acquis ou vendus dans le cadre d'une gestion spécialisée de portefeuille comprenant des instruments dérivés, des titres ou d'autres instruments gérés ensemble, et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.
- ou qui font l'objet d'un engagement de vente dans le cadre d'une opération d'arbitrage.

Les titres de transaction sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais de transaction exclus et, le cas échéant, coupon couru inclus. Les frais de transaction sont directement constatés en résultat. Les titres cédés sont évalués suivant ces mêmes règles.

2.4.3 Titres de Placement.

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

Par défaut, il s'agit de titres qui ne sont pas classés dans une autre catégorie.

Les titres de placement sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, coupon couru inclus.

Les titres en provenance des catégories " Titres de l'activité de portefeuille " et " Titres de participation et parts dans les entreprises liées " font l'objet, à la date du transfert et préalablement à celui-ci, d'une évaluation selon les règles de la catégorie d'origine. Ils sont transférés dans la catégorie " Titres de placement " à cette valeur comptable.

Dans le cas où le titre proviendrait de la catégorie " Titres d'investissement ", il sera évalué à sa valeur nette comptable déterminée à la date du reclassement.

2.4.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour en procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelle que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

2.4.5 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque. Ces titres sont ventilés selon les dispositions préconisées par le Plan Comptable des Etablissements de Crédit en :

- Titres de participation
- Participations dans les entreprises liées
- Titres de l'activité du portefeuille et
- Autres emplois assimilés

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis; valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

2.4.6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

2.5. Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangers sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

2.6. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du " taux de clôture ".

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan de l'entité étrangère (Agence de Paris) sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historiques (dotations) et de constitution des réserves. L'écart résultant de cette correction (cours de clôture - cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste " écart de conversion ".

Conversion des éléments du compte de résultat à l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice. Toutefois, les éléments de compte de résultat ont été convertis au cours de clôture car cette méthode ne fait pas apparaître de différence significative par rapport à la méthode du taux moyen.

2.7. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

2.8. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Brevets et marques	Durée de protection des brevets
Immobilisations en recherche et développement	1 an
Logiciels informatiques	5 ans
Autres éléments du fonds de commerce	Non amortissable

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeubles d'exploitation :	
Construits avant 1986	20 ans
Construits après 1986	40 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans
Parts des sociétés civiles	Non amortissables

2.9. Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

2.10. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales. Leur constitution facultative relève d'une décision de gestion motivée notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

2.11. Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, avais et autres ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base " flat " et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

2.12. Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

2.13. Engagements de retraite

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres Ets. de crédit et assimilés au Maroc	Ets. de crédit à l'étranger	Total 30/06/2021	Total 31/12/2020
Comptes ordinaires débiteurs	831 561	224 698	673 837	3 442 974	5 173 070	8 241 654
Valeurs reçues en pension	-	-	52 135	-	52 135	66 589
Au jour le jour	-	-	-	-	-	60 062
À terme	-	-	52 135	-	52 135	6 527
Prêts de trésorerie	-	3 053 675	1 274 842	1 101 996	5 430 513	5 771 099
Au jour le jour	-	-	83 616	-	83 616	323 707
À terme	-	3 053 675	1 191 226	1 101 996	5 346 897	5 447 391
Prêts financiers	-	274 836	8 131 232	19 871	8 425 939	7 283 288
Autres créances	2 895 759	371 471	-	8 457	3 275 687	3 459 786
Intérêts courus à recevoir	-	55 302	-	490	55 792	46 487
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	0
TOTAL	3 727 320	3 979 982	10 132 046	4 573 789	22 413 136	24 848 903

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2021	Total 31/12/2020
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autres clientèles		
Crédits de trésorerie	815 342	1 940 506	29 577 754	2 329 071	34 662 673	30 698 539
Comptes à vue débiteurs	323 751	1 940 506	11 896 319	1 693 062	15 853 638	14 769 564
Créances commerciales sur le Maroc	20 477	-	3 178 048	4 680	5 203 205	2 895 279
Crédits à l'exportation	-	-	1 648 839	108 784	1 757 623	761 540
Autres crédits de trésorerie	471 114	-	12 854 548	522 545	13 848 207	12 272 156
Crédits à la consommation	-	-	28 548	7 614 054	7 642 602	7 687 110
Crédits à l'équipement	4 134 939	482 880	13 142 884	1 280 062	19 040 764	19 987 678
Crédits Immobiliers	241 446	-	9 184 583	32 454 000	41 880 029	40 966 339
Autres crédits de trésorerie	2 000 000	15 427 810	1 239 177	61 809	18 728 796	23 023 182
Créances acquises par affacturage	2 098 560	-	686 883	12 517	2 797 959	2 113 945
Intérêts courus à recevoir	60 294	31 959	401 965	164 739	658 956	727 452
Créances en souffrance	591	-	2 350 827	1 839 077	4 190 496	3 721 954
Créances pré-doutueuses	21	-	103 175	437 934	541 130	629 849
Créances douteuses	4	-	1 008 737	409 271	1 418 012	1 005 078
Créances compromises	567	-	1 238 915	991 872	2 231 354	2 087 027
TOTAL	9 351 172	17 883 155	56 612 620	45 755 329	129 602 276	128 926 198

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

	Ets de crédit et assimilés	Emetteurs privés		Total 30/06/2021	Total 31/12/2020
		Financiers	Non Financiers		
Titres cotés	1 857 702	1 359 258	3 196 959	23 440 279	23 440 279
Bons du Trésor et valeurs assimilées	61 331	-	61 331	2 867 631	2 867 631
Obligations	1 776 371	1 358 660	3 135 031	1 308 057	1 308 057
Autres titres de créance	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	598	598	19 264 591	19 264 591
Certificats de Sukuks	-	-	-	-	-
Titres non cotés	1 286 383	17 345 293	25 079 002	535 906	44 246 584
Bons du Trésor et valeurs assimilées	996 315	17 276 537	1 108 241	19 381 094	9 312 684
Obligations	290 068	531 906	368 056	1 190 029	998 208
Autres titres de créance	-	-	-	-	328 935
Titres de propriété	-	23 438 352	-	23 438 352	77 227
Certificats de Sukuks	-	-	58 674	58 674	77 227
Intérêts courus	68 756	502	109 177	178 435	223 545
TOTAL	1 286 383	19 182 995	25 079 002	1 895 164	47 443 544

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
Titres de transaction	37 826 451	37 826 451	-	-	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	14 427 835	14 427 835	-	-	-	-
Obligations	84 000	84 000	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	23 255 942	23 255 942	-	-	-	-
Certificats de Sukuks	58 674	58 674	-	-	-	-
Titres de placement	576 379	576 379	576 379	-	-	40 353
Bons du Trésor et valeurs assimilées	305 402	265 827	305 402	-	-	39 575
Obligations	86 689	86 689	86 689	-	-	-
Titres de propriété	184 288	183 510	184 288	-	-	778
Titres d'investissement	9 081 067	9 081 067	8 962 726	122 379	71 789	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	4 820 767	4 820 767	4 749 521	-	71 246	-
Obligations	4 241 060	4 241 060	4 193 956	122 379	542	-
Autres titres de créance	19 240	19 240	19 240	-	-	-
TOTAL	47 483 897	47 443 544	9 539 105	122 379	71 789	40 353

CRÉANCES SUBORDONNÉES

	Montant			Dont entreprises liées et apparentées	
	Brut	30/06/2021	Net	31/12/2020	Net
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés	195 526	-	195 526	193 551	193 551
Créances subordonnées à la clientèle	-	-	-	-	-
TOTAL	195 526	-	195 526	193 551	193 551

CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTÈLE SOCIALE

	30/06/2021		31/12/2020	
	Créances	Provisions	Créances	Provisions
Créances pré-doutueuses	600 976	59 846	753 656	123 807
Créances douteuses	2 823 785	1 405 773	2 125 768	1 120 691
Créances compromises	7 281 103	5 049 749	6 863 795	4 776 768
TOTAL	10 705 864	6 515 368	9 743 220	6 021 266

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS

ACTIF	30/06/2021		31/12/2020	
	Montant	Provisions	Montant	Provisions
Instruments optionnels achetés	-140	-	-269	-
Opérations diverses sur titres	318 583	-	324 924	-
Débiteurs divers	1 085 067	-	985 476	-
Sommes dues par l'Etat	898 512	-	811 212	-
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	120 899	-	119 568	-
Comptes clients de prestations non bancaires	-	-	-	-
Divers autres débiteurs	65 856	-	54 695	-
Valeurs et emplois divers	-	-	-	-
Comptes de régularisation	3 973 543	-	3 554 401	-
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	166 913	-	186 413	-
Contrepartie du résultat de change de hors bilan	-	-	-	-
Contrepartie du résultat sur produits dérivés de hors bilan	-	-	-	-
Contrepartie du résultat sur titres de hors bilan	-	-	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	-	-	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	138 995	-	141 631	-
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	142 133	-	246 489	-
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	1 946 318	-	1 298 854	-
Produits à recevoir	1 090 689	-	472 134	-
Charges constatées d'avance	855 629	-	826 719	-
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs	-	-	-	-
Autres comptes de régularisation	1 579 184	-	1 681 014	-
Créances en souffrance sur opérations diverses	-	-	-	-
TOTAL	5 381 997	-	4 869 475	-

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

	Montant brut au début de l'exercice	Reclassement Brut au cours de l'exercice/Autres variations	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Amortissements et/ou provisions						
					Montant brut à la fin de l'exercice	Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Reclassement amortissement au cours de l'exercice / Autres variations	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
Immobilisations incorporelles	1 196 745	-377	212 144	71 373	1 337 139	613 006	-310	56 960	-	669 656	667 483
Droit au bail	97 089	-32	-	-	97 057	-	-	-	-	-	97 057
Immobilisations en recherches et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles exploitation	1 099 656	-345	212 144	71 373	1 240 081	613 006	-310	56 960	-	669 656	570 425
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	9 599 462	-1 361	491 442	3 000	10 086 544	4 204 197	-160	103 857	1 741	4 306 154	5 780 390
Immeubles d'exploitation	1 743 077	-	435 283	-	2 178 360	382 643	-	15 340	-	397 984	1 780 376
Terrain d'exploitation	231 167	-	1 946 318	-	2 177 485	-	-	-	-	-	2 177 485
Immeubles d'exploitation - Bureaux	1 511 911	-	435 283	-	1 947 193	382 643	-	15 340	-	397 984	1 549 210
Immeubles d'exploitation - Logements de fonctions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mobilier et matériel d'exploitation	1 989 871	-58	8 118	-	1 997 931	1 735 112	-56	31 199	-	1 766 256	231 676
Mobilier de bureau d'exploitation	540 510	2	4 506	-	545 019	408 412	-2	7 620	-	416 033	128 986
Matériel de bureau d'exploitation	221 516	-31	1 891	-	223 376	205 136	-28	4 157	-	209 264	14 712
Matériel informatique	1 044 868	-30	1 681	-	1 046 519	973 315	-29	12 684	-	985 968	640 551
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	75 481	-	-	-	75 481	55 645	-	5 409	-	61 054	14 426
Autres matériel d'exploitation	107 496	-	40	-	107 536	92 607	-	1 320	-	93 936	13 600
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	2 123 278	-110	40 935	-	2 164 102	1 752 435	-104	38 971	-	1 791 302	372 800
Immobilisation corporelles hors exploitation	3 743 236	-1 192	7 106	3 000	3 746 150	334 007	-	18 347	1 741	350 613	3 395 538
Terrain hors exploitation	2 926 723	-1 709	5 550	600	2 929 965	-	-	-	-	227 576	2 929 965
Immeubles hors exploitation	665 126	517	2 400	2 400	668 243	-	-	-	-	1 394	435 667
Mobilier et matériel hors exploitation	69 713	-	1 097	-	70 810	54 466	-	1 394	-	55 860	14 950
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	81 674	-	458	-	82 133	65 613	-	1 563	-	67 177	14 956
TOTAL	10 796 207	-1 738	703 586	74 373	11 423 682	4 817 204	-470	160 817	1 741	4 975 810	6 447 873

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

En milliers de DH

	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Réajustement	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
						Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotations au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
Immobilisations données en crédit-bail et en location avec option d'achat	241 552	1 060	1 060	- 2 768	238 785	9 957	60 587	-	-	-	178 196
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles	6 561	-	-	- 202	6 359	315	1 889	-	-	-	4 470
Crédit-bail mobilier	79 408	-	-	- 167	79 242	5 233	47 096	-	-	-	32 146
Crédit-bail mobilier en cours	5 408	-	-	- 167	5 242	-	-	-	-	-	5 242
Crédit-bail mobilier loué	74 000	-	-	-	74 000	5 233	47 096	-	-	-	26 904
Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail immobilier	154 522	-	-	- 2 399	152 123	4 409	11 603	-	-	-	140 520
Crédit-bail immobilier en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail immobilier loué	154 522	-	-	- 2 399	152 123	4 409	11 603	-	-	-	140 520
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	1 060	1 060	1 060	-	1 060	-	-	-	-	-	1 060
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations données en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens mobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens immobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	241 552	1 060	1 060	- 2 768	238 785	9 957	60 587	-	-	-	178 196

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

En milliers de DH

	Bank Al-Maghrib Trésor Public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres Ets. de crédit et assimilés au Maroc	Ets. de crédit à l'étranger	Total 31/12/N	Total 31/12/N-1
Comptes ordinaires créditeurs	54 055	511 793	916 962	1 482 810	1 713 110	
Valeurs données en pension	16 138 090	4 075 847	2 499 916	1 049 754	23 763 607	20 282 097
Au jour le jour	2 400 056	499 940	-	-	2 899 996	250 039
À terme	13 738 034	3 575 907	2 499 916	1 049 754	20 863 611	20 032 058
Emprunts de trésorerie	-	2 612 223	8 326 628	1 610 782	12 549 634	10 972 937
Au jour le jour	-	856 684	600 000	1 049 782	1 456 684	576 478
À terme	-	1 755 539	772 628	1 160 782	11 092 950	10 396 459
Emprunts financiers	-	1 202 904	308 354	1 580 703	3 091 961	3 572 075
Autres dettes	9 212	398	36 827	222 928	269 365	459 658
Intérêts courus à payer	2 801	10 754	22 591	8 584	44 730	34 622
TOTAL	16 150 103	7 956 181	11 706 109	5 389 713	41 202 106	37 054 499

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS

En milliers de DH

PASSIF	30/06/2021	31/12/2020
Instruments optionnels vendus	-3 875	-6 718
Opérations diverses sur titres	2 426	98 220
Créditeurs divers	1 973 220	1 169 357
Sommes dues à l'Etat	956 040	1 023 809
Sommes dues aux organismes de prévoyance	30 027	49 955
Sommes diverses dues au personnel	148 052	129 844
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	1 028 057	23
Fournisseurs de biens et services	-23 484	-13 387
Divers autres créditeurs	-165 513	-20 888
Comptes de régularisation	2 637 804	2 284 503
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	154 157	160 221
Comptes d'écart sur devises et titres	983	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	114 089	54 246
Charges à payer et produits constatés d'avance	333 602	282 050
Autres comptes de régularisation	2 054 974	1 787 986
TOTAL	4 609 575	3 545 361

PROVISIONS

En milliers de DH

	Encours 31/12/2020	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30/06/2021
Provisions déduites de l'Actif :	6 657 501	645 447	150 061	13 353	7 139 504
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5	-	-	-	5
Créances sur la clientèle	6 017 584	605 094	110 575	417	6 511 686
Agios réservés	3 676	-	-	-	3 676
Titres de placements	40 590	40 353	39 486	1 104	40 533
Titres de participation et emplois assimilés	595 706	-	-	11 832	583 874
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Titres d'investissement	-	-	-	-	-
Provisions inscrites au Passif :	1 735 843	11 911	206 486	1	1 541 267
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	24 298	2 020	633	-	25 685
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	1 077 525	4 599	69 300	-	1 072 824
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	119 315	-	72 215	1	47 099
Provisions réglementées	514 706	5 292	64 338	-	455 660
TOTAL GENERAL	8 393 405	657 358	356 547	13 354	8 080 862

TITRES DE CREANCES EMIS

En milliers de DH

Ligne	Date début	Échéance	Taux	Volume
CD BOA	02/08/2019	02/08/2021	2,70%	160 000
CD BOA	09/09/2019	09/09/2021	2,68%	50 000
CD BOA	09/09/2019	09/09/2022	2,76%	225 000
CD BOA	15/10/2019	15/10/2022	2,79%	765 000
CD BOA	03/12/2019	03/12/2021	2,67%	350 000
CD BOA	03/12/2019	03/12/2022	2,75%	615 000
CD BOA	16/01/2020	16/01/2023	2,72%	200 000
CD BOA	14/10/2020	14/10/2021	1,94%	235 000
CD BOA	14/10/2020	14/10/2022	2,20%	450 000
CD BOA	22/12/2020	21/12/2021	2,01%	320 000
CD BOA	22/12/2020	22/12/2022	2,22%	200 000
CD BOA	19/01/2021	18/01/2022	1,86%	400 000
CD BOA	26/04/2021	25/10/2021	1,65%	145 000
CD BOA	26/04/2021	25/04/2022	1,78%	1 075 000
CD BOA	26/04/2021	26/04/2023	1,99%	865 000
CD BOA	26/04/2021	26/04/2024	2,13%	1 050 000
CD BOA	06/05/2021	06/05/2023	2,00%	420 000
CD BOA	06/05/2021	06/05/2024	2,13%	420 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE	21/11/2016	21/11/2026	2,83%	411 200
EMPRUNT OBLIGATAIRE	21/11/2016	21/11/2026	3,16%	88 800
TOTAL				8 445 000

CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	Encours 31/12/2020	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 30/06/2021
Ecarts de réévaluation	-	-	-	-
Réserves et primes liées au capital	17 568 566	- 303 852	- 42 330	17 222 384
Réserve légale	440 306	-	-	440 306
Autres réserves	8 006 294	- 303 852	- 42 330	7 660 112
Primes d'émission, de fusion et d'apport	9 101 966	-	-	9 101 966
Capital	2 056 066	-	-	2 056 066
Capital appelé	2 056 066	-	-	2 056 066
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires - Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	20	-	-	20
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	724 181	-	-	1 094 611
TOTAL	20 348 834	- 303 852	- 42 330	20 373 081

DETTES SUBORDONNÉES

En milliers de DH

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	Conditions de remboursement anticipé, subordonnée et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (contre-valeur KMAD)
DH	150 000	1	6,95%	Perpétuel	-	150 000
DH	850 000	1	4,31%	Perpétuel	-	850 000
DH	950 000	1	4,18%	Perpétuel	-	950 000
DH	50 000	1	5,30%	Perpétuel	-	50 000
DH	160 000	1	6,18%	10 ans	-	160 000
DH	50 000	1	6,18%	10 ans	-	50 000
DH	790 000	1	3,52%	10 ans	-	790 000
DH	154 500	1	5,64%	10 ans	-	154 500
DH	845 500	1	3,42%	10 ans	-	845 500
DH	626 000	1	4,74%	10 ans	-	626 000
DH	1 374 000	1	3,24%	10 ans	-	1 374 000
DH	447 200	1	3,74%	10 ans	-	447 200
DH	78 900	1	3,74%	10 ans	-	78 900
DH	1 473 000	1	2,97%	10 ans	-	1 473 000
DH	200 000	1	7,05%	Perpétuel	-	200 000
DH	800 000	1	5,34%	Perpétuel	-	800 000
DH	400 000	1	3,18%	5 ans	-	400 000
						9 400 000

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

En milliers de DH

ENGAGEMENTS	30/06/2021	31/12/2020
Engagements de financement et de garantie donnés	20 705 046	20 647 050
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	117 799	418 241
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	117 799	418 241
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	6 969 031	6 661 576
Crédits documentaires import	2 406 193	2 946 978
Acceptations ou engagements de payer	990 108	543 183
Ouvertures de crédit confirmés	1 945 827	1 415 124
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	4	5
Autres engagements de financement donnés	1 626 898	1 756 287
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	4 096 330	4 027 365
Crédits documentaires export confirmés	16 871	18 960
Acceptations ou engagements de payer	637	1 053
Garanties de crédits données	-	-
Autres cautions, avalis et garanties donnés	680 661	285 906
Engagements en souffrance	3 398 162	3 721 446
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	9 521 886	9 539 868
Garanties de crédits données	-	-
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	5 947 039	6 099 57

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE

En milliers de DH			
Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'Actif ou du Hors Bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données	Montants des créances ou des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	11 752 240		
Autres titres	6 949 775		
Hypothèques	105 777 871		
Autres valeurs et sûretés réelles	247 891 456		
TOTAL	372 371 342		
En milliers de DH			
Valeur et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du Passif ou du Hors Bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	17 531 034		
Autres titres	-		
Hypothèques	-		
Autres valeurs et sûretés réelles	776 934		
TOTAL	18 307 968		

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE

En milliers de DH	
BILAN	Montant
Actif	42 807 663
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	116 572
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	19 718 861
Créances sur la clientèle	9 167 183
Titres de transaction et de placement et d'investissement	7 227 942
Autres actifs	439 815
Titres de participation et emplois assimilés	5 866 399
Créances subordonnées	187 585
Immobilisations données en crédit-bail et location	80 829
Immobilisations incorporelles et corporelles	2 477
Passif	30 557 484
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	24 861 275
Dépôts de la clientèle	5 607 503
Titres de créance émis	-
Autres passifs	88 706
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-
Dettes subordonnées	-
Hors bilan	-
Engagements donnés	4 838 907
Engagements reçus	4 893 315

RÉSEAU

En nombre		
	30/06/2021	31/12/2020
Guichets permanents	703	707
Guichets périodiques	-	-
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	850	862
Succursales et agences à l'étranger	40	41
Bureaux de représentation à l'étranger	5	5

COMMISSIONS

En milliers de DH		
	30/06/2021	30/06/2020
Commissions perçues	639 110	661 068
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
Sur opérations avec la clientèle	216 366	215 524
Sur opérations de change	61 591	110 697
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	21 196	21 062
Sur produits dérivés	7 099	9 616
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	192 751	183 030
Sur moyens de paiement	-	-
Sur activités de conseil et d'assistance	29 475	18 288
Sur ventes de produits d'assurances	110 632	102 851
Sur autres prestations de service	127 838	171 674
Commissions versées	127 838	171 674
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
Sur opérations avec la clientèle	35 366	59 431
Sur opérations de change	-	-
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	-
Sur produits dérivés	141	156
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	51 873	6 363
Sur moyens de paiement	40 458	39 071
Sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Sur ventes de produits d'assurances	-	-
Sur autres prestations de service	-	66 652

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ

En milliers de DH		
PRODUITS ET CHARGES	30/06/2021	30/06/2020
Produits	1 262 443	2 620 631
Gains sur les titres de transaction	420 907	829 483
Plus-value de cession sur titres de placement	76 105	57 558
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	39 486	43 489
Gains sur les produits dérivés	59 376	145 802
Gains sur les opérations de change	666 548	1 544 299
Charges	654 430	1 999 944
Pertes sur les titres de transaction	23 633	282 380
Moins value de cession sur titres de placement	74 647	1 623
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	40 353	42 658
Pertes sur les produits dérivés	53 601	259 899
Pertes sur opérations de change	460 196	1 413 385
RÉSULTAT	608 014	620 686

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

En milliers de DH		
CHARGES	30/06/2021	30/06/2020
Charges de personnel	816 340	775 925
Impôts et taxes	52 556	52 310
Charges extérieures	751 362	731 717
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	160 817	145 594

TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DÉPÔTS

En milliers de DH				
	Nombre de comptes		Montants	
	30/06/2021	31/12/2020	30/06/2021	31/12/2020
Titres dont l'établissement est dépositaire	38 929	38 705	260 300 000	237 468 249
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	93	93	124 900 000	113 999 547
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ

En milliers de DH		
CATÉGORIE DE TITRES	30/06/2021	31/12/2020
Titres de participation	7 716	11 440
Participations dans les entreprises liées	662 509	537 291
Titres de l'activité de portefeuille	-	133
Emplois assimilés	44 339	62 387
TOTAL	714 564	611 251

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

En milliers de DH		
	30/06/2021	30/06/2020
Produits et charges	-	-
Autres produits et charges bancaires	390 294	427 402
Autres produits bancaires	1 324 074	2 731 360
Autres charges bancaires	933 780	2 303 958
Produits et charges d'exploitation non bancaires	17 486	26 907
Produits d'exploitation non bancaires	35 575	39 957
Charges d'exploitation non bancaires	51 061	13 050
Autres charges	-	-
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	826 452	737 954
Autres produits	-	-
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	264 758	104 002

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL

En milliers de DH	
INTITULÉS	Montant
I- Résultat Net Comptable	1 094 611
Bénéfice net	-
Perte nette	-
II- Réintégration fiscales	538 925
1- Courantes	61 415
Charges non déductibles	61 415
Provision pour risques généraux	-
2- Non courantes	277 510
Impôts sur les sociétés	270 889
CARRY BACK	6 621
III- Déductions fiscales	881 283
1- Courantes	678 547
Dividendes	-
2- Non courantes	202 736
REVERSE / AMORTISSEMENT ET PROVISION	552 254
VI- Résultat net fiscal	806 287
Impôts sur les sociétés	298 326
VI- Résultat net fiscal	1 125 093

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS

En milliers de DH	
I- DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	Montant
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	1 423 419
(+) Réintégrations fiscales sur opérations courantes	61 415
(-) Déductions fiscales sur opérations courantes	678 547
(=) Résultat courant théoriquement imposable	806 287
(-) Impôt théorique sur résultat courant	298 326
(=) Résultat courant après impôts	1 125 093

II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

En milliers de DH				
	Salde au début de l'exercice (1)	Opérations comptables de l'exercice (2)	Déclarations de TVA de l'exercice (3)	Salde Fin d'exercice (4=1+2-3)
A- TVA collectée	87 777	309 475	315 143	82 108
B- TVA à récupérer	61 294	230 976	247 005	45 264
Sur charges	38 032	147 405	158 967	26 470
Sur immobilisations	23 262	83 570	88 038	18 794
C- TVA due ou crédit de TVA (A-B)	26 483	78 499	68 138	36 844

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

MONTANT DU CAPITAL : 2 056 066 480 DIRHAMS
MONTANT DU CAPITAL SOCIAL SOUSCRIT NON APPELÉ : -

Nom des principaux actionnaires ou associés		Adresse		Nombre de titres détenus		Part du capital	
Exercice précédent	Exercice actuel	Exercice précédent	Exercice actuel	Exercice précédent	Exercice actuel	Exercice précédent	Exercice actuel
A- Actionnaires Marocains							
Royale Marocaine d'Assurances *	83, avenue des FAR 20000 - Casablanca	54 678 598	54 678 388	26,59%			
O CAPITAL GROUPE	81-83 Avenue de l'Armée Royale - Casablanca	16 493 181	16 509 923	8,03%			
Société Financière du Crédit du Maghreb	67, avenue de l'Armée Royale 20000 - Casablanca	1 810 717	1 810 717	0,88%			
Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites **	100, Boulevard Abdelmoumen-20340 - Casablanca	8 088 813	8 088 813	3,93%			
Caisse de Dépôt et de Gestion ***	Place Moulay El Hassan - ex-Piètri - BP 408 - Rabat	17 108 805	17 108 805	8,32%			
Groupe MAMDA/MCMA ****	Angle Avenue Mohammed VI et rue Houmane El Fatouki - Rabat	10 310 567	10 310 565	5,01%			
Personnel BOA		2 245 325	2 244 850	1,09%			
SBVC et Divers		33 232 397	33 306 344	16,20%			
TOTAL (1)		144 058 403	144 058 403	70,07%			
B- Actionnaires Etrangers							
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67000 Strasbourg - France	50 492 025	50 492 025	24,56%			
CDC GROUPE PLC ***	123, Victoria Street, Londres SW1E 6DE, Royaume-Uni	11 056 220	11 056 220	5,38%			
TOTAL (2)		61 548 245	61 548 245	29,93%			
TOTAL		205 606 648	205 606 648	100%			

* Y compris les actions détenues par les fonds OPCVM délégués de RMA (2 950 019 actions)
** Situation confirmée par l'actionnaire au 28/02/2021 (Actions non déposées chez Bank of Africa)
*** Situation à post Augmentation de capital septembre 2020 (Actions non déposées chez Bank of Africa)
**** Début Groupe MAMDA/MCMA (Situation confirmée par l'actionnaire) : MAMDA 41, MAC 6 282 315, 4 028 207

AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

En milliers de DH			
A- Origine des résultats affectés	Montant	B- Affectation des résultats	Montant
Décision du : 27 mai 2005			
Report à nouveau	20	Réserves légales	-
Résultats nets en instance d'affectation	-	Dividendes	1 028 033
Résultats nets de l'exercice	724 181	Autres affectations	20
Prélèvement sur les bénéfices	-		
Autres prélèvements	303 852		
TOTAL A	1 028 053	TOTAL B	1 028 053

RÉSULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

En milliers de DH			
	30/06/2021	31/12/2020	31/12/2019
Capitaux propres et assimilés	29 868 629	29 941 350	29 435 162
Opérations et résultats de l'exercice	-	6 300 631	6 476 729
Produit net bancaire	3 783 673	5 300 631	6 476 729
Résultat avant impôts	1 365 500	998 994	2 012 790
Impôts sur les résultats	270 889	276 767	640 940
Bénéfices distribués	724 181	999 102	640 940
Créances non distribuées (mis en réserves ou en instance d'affectation)	-	372 800	445 300
Résultat par titre (en MAD)	3,52	6,87	6,87
Résultat net par action ou part sociale	3,52	6,87	6,87
Bénéfice distribué par action ou part sociale	3,52	6,00	6,00
Personnel	-	1 553 520	1 631 096
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	-	1 553 520	1 631 096
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	-	5 038	5 099

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

I- DATATION	
Date de clôture (1)	30/06/2021
Date d'établissement des états de synthèse (2)	
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

II. ÉVÉNEMENTS NES POSTÉRIÈUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA TÈRE COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Dates	Indications des événements
	Favorables
	Défavorables

EFFECTIFS

En nombre		
	30/06/2021	31/12/2020
Effectifs rémunérés	5 011	4 987
Effectifs utilisés	5 011	4 987
Effectifs équivalent plein temps	5 011	4 987
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	-	-
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	-	-
Cadres (équivalent plein temps)	4 885	4 889
Employés (équivalent plein temps)	126	98
Dont effectifs employés à l'étranger	48	51

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RESIDUELLE

En milliers de DH						
	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	Total
Actif						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5 836 062	4 530 617	3 230 261	7 607 661	1 208 536	22

TITRES DE PARTICIPATION AU 30/06/2021

En milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Nombre de titres	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Provisions	Valeur comptable nette
RADIO MEDITERRANEE	Audiovisuel	708 260	196 650 000	36,02	70 827 100,00	-	70 827 100,00
CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY	Gest. de la place financière de Casablanca	500 000	500 000 000	10,00	50 000 000,00	-	50 000 000,00
TANGER MED ZONES	Sté d'aménagement	821 877	906 650 000	9,06	82 187 739,00	-	82 187 739,00
EMAT	Sté holding	80 473	8 047 300	100,00	30 364 800,00	30 364 800,00	0,00
FONCIERE EMERGENCE	Prom, Immobilier industriel et de services	363 926	435 261 549	7,41	37 056 600,00	-	37 056 600,00
ECOPARC DE BERRECHID	Sté d'aménagement	120 000	55 000 000	21,82	12 000 000,00	-	12 000 000,00
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	Gestion Monétique	109 990	98 200 000	11,20	11 000 000,00	-	11 000 000,00
Fonds de garantie de la commande publique	Fonds d'investissement	100 000	115 000 000	8,70	10 000 000,00	-	10 000 000,00
MOROCCAN INFORMATION TECHNO PARC CIE	Gest.Im.techno parc	56 500	46 000 000	12,28	5 650 000,00	-	5 650 000,00
BMCE Capital Real Estate	Gestion d'actifs immobiliers	12 495	5 000 000	24,99	1 249 500,00	-	1 249 500,00
MARTICO (MAGHREB ARAB TRADING C°)	Ets financier	12 000	600 000 USD	20,00	970 638,00	970 638,00	0,00
MTC CAPITAL	Gest. fonds MNF	4 000	2 000 000	20,00	400 000,00	400 000,00	0,00
STE RECOURS	Sté de recouvrement	3 750	2 500 000	15,00	375 000,00	375 000,00	0,00
MOROCCOSINO PHARMA	Sté pharmaceutique	33 332	10 000 000	33,33	3 333 200,00	-	3 333 200,00
511 TITRES DE PARTICIPATION							
BOA Group	Ets de crédit/étranger	435 192	93 154 535 E	72,41	315 414 577,00	52 110 438,00	283 304 139,00
BIH	Ets de crédit/étranger	102 173 261	102 173 261 E	100,00	2 869 874 190,64	-	2 869 874 190,64
BANK OF AFRICA EUROPE	Ets de crédit/étranger	666 149	40 635 089,00	100,00	847 840 000,00	-	847 840 000,00
STE SALAFIN	Crédit à la consommation	1 935 692	312 411 900	61,96	707 410 483,78	-	707 410 483,78
LITTORAL INVEST	Société immobilière	26 000	2 600 000	100,00	450 000 000,00	-	450 000 000,00
MAGHREBAIL	Crédit bail	726 220	158 418 200	52,47	370 770 143,63	-	370 770 143,63
LOCASIDEM	Location Location durée	784 768	784 768	100,00	335 882 375,39	-	335 882 375,39
AFRICA MOROCCO LINKS	Transport Maritime	1 632 000	320 000 000	51,00	163 200 000,00	30 000 000,00	133 200 000,00
O TOWER	Sté d'aménagement	9 600 000	2 000 000 000	48,00	852 349 701,00	-	852 349 701,00
BANK AL-TAMWEEL WA AL-INMA - BTI	Banque participative	2 040 000	400 000 000	51,00	204 000 000,00	-	204 000 000,00
BOA UGANDA	Ets de crédit/étranger	22 176 454	46 775 206 000 UGX	47,41	132 118 906,98	-	132 118 906,98
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Ets de crédit étranger	121 720	50 000 220 FCFA	32,38	135 672 792,95	-	135 672 792,95
HANOUTY	Distribution	76 486	16 767 900	45,62	121 815 273,15	121 815 273,15	0,00
BMCE CAPITAL	Banque d'affaires	100 000	100 000 000	100,00	100 000 000,00	-	100 000 000,00
STE CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPEMENT CONGOLAISE DES BANQUES	Bureau d'étude	155 437	40 000 000	38,85	90 191 609,60	-	90 191 609,60
RYAD ALNOUR	Ets de crédit étranger	370 000	10 000 000 000 FCFA	37,00	74 450 950,00	-	74 450 950,00
SOCIETE D'AMENAGEMENT TANGER TECH - SA-TT	Hôtellerie	3 000	300 000	100,00	78 357 435,98	-	78 357 435,98
MAROC FACTORING	Sté d'aménagement	1 499 997	500 000 000	30,00	125 000 000,00	-	125 000 000,00
GLOBAL NETWORK SYSTEMS HOLDING	Factoring	450 000	45 000 000	100,00	51 817 450,00	-	51 817 450,00
EUROSERVICES	Traitement de l'information	116 000	11 600 000	100,00	46 591 421,00	-	46 591 421,00
BMCE CASH	Ets financier	3 768	4 831 000 E	78	39 933 264,00	-	39 933 264,00
BMCE IMMOBILIER	Ets financier	279 995	28 000 000	99,99	44 000 000,00	-	44 000 000,00
RNO EXPERT	SCI	200 000	20 000 000	100,00	29 700 000,00	-	29 700 000,00
DOCUPRINT (STA)	Recouvrement créances	200 000	20 000 000	100,00	20 000 000,00	-	20 000 000,00
ACCMAR	Sté de service	50 000	5 000 000	100,00	19 000 000,00	-	19 000 000,00
BMCE CAPITAL BOURSE (maroc inter titres)	Assurances et service	100 000	50 000 000	20,00	10 001 000,00	-	10 001 000,00
STE FINANCIERE Italie	Btc de bourse	67 500	10 000 000	67,50	6 750 000,00	-	6 750 000,00
BMCE CAPITAL GESTION (marfin)	Société financière	600 000	600 000 EURO	100,00	6 358 800,00	6 358 800,00	0,00
Eurafit Informatique	Gestion OPCVM	250 000	25 000 000	100,00	6 442 928,01	-	6 442 928,01
BMCE ASSURANCES	Service Informatique	41 000	10 000 000	41,00	4 100 000,00	-	4 100 000,00
IT International service	Assurances	15 000	1 500 000	100,00	3 025 000,00	-	3 025 000,00
AKENZA IMMO	Scas Back-office	50 000	5 000 000	100,00	5 000 000,00	-	5 000 000,00
SAISS IMMO NEJMA	Sté de service informatique	3 100	31 000 EURO	100,00	328 538,00	328 538,00	0,00
SUX HILL PRIMERO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10 000,00	-	10 000,00
SUX HILL SECONDO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10 000,00	-	10 000,00
SUX HILL TERCIO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10 000,00	-	10 000,00
NOUACER CITY IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10 000,00	-	10 000,00
MOHIT IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10 000,00	-	10 000,00
FARACHA IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10 000,00	-	10 000,00
KRAKER IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10 000,00	-	10 000,00
IKAMAT TILILA	Promotion immobilière	1 000	100 000	100,00	1 000,00	-	1 000,00
BERLY IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10 000,00	-	10 000,00
ERRAHA NAKHIL	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10 000,00	-	10 000,00
GOLEM PRIME IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10 000,00	-	10 000,00
ISKANE PRIMERO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10 000,00	-	10 000,00
JASPE IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10 000,00	-	10 000,00
MAADEN SECONDO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10 000,00	-	10 000,00
MONET IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10 000,00	-	10 000,00
NEROPRIM IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10 000,00	-	10 000,00
SALAM PRIMERO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10 000,00	-	10 000,00
VILLASBUGAN IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10 000,00	-	10 000,00
DENIM PRIMERO 1	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10 000,00	-	10 000,00
512 TITRES DE PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES LIÉES							
PROPARGO	Ets crédit multi-national	1 263 425	984 373 280 EUR	2,05	170 039 855,60	-	170 039 855,60
E.S.F.G.	Ets crédit /étranger	923 105	923 105 EUR	0,45	168 978 361,50	168 978 361,50	0,00
UBAE ARAB ITALIAN BANK	Ets crédit /étranger	467 250	500 400 000 EUR	0,93	145 463 648,91	145 463 648,91	0,00
AMETHIS FINANCE Luxembourg	Sté d'invest en capital à risque	63 032	261 185 870 EUR	2,65	70 204 805,66	-	70 204 805,66
AMETHIS II	Sté d'invest en capital à risque	4 107	195 875 872 EUR	2,10	43 514 009,09	-	43 514 009,09
BOURSE DE CASABLANCA	Bourse des valeurs	2 546	191 499 936 EUR	1,33	27 135 829,27	-	27 135 829,27
MAROC NUMERIC FUND	Fonds d'investissement	310 014	387 517 900	8,00	31 373 416,80	-	31 373 416,80
MAROC NUMERIC FUND II	Fonds d'investissement	150 000	75 000 000	20,00	15 454 041,31	7 565 958,69	7 888 082,62
SEAF MOROCCO GROWTH FUND	Fonds d'investissement	78 431	40 000 000	19,61	7 843 100,00	-	7 843 100,00
BANQUE MAGHREBINE D'INVEST ET DU COMMERCE EXT	Ets crédit	114 623	180 000 000	6,37	6 512 300,00	-	6 512 300,00
FONDS D'INVESTISSEMENT DE L'ORIENTAL	Fonds d'investissement	6 000	150 000 000 USD	4,00	26 751 300,00	-	26 751 300,00
INMAA SA	Fonds d'investissement	107 500	150 000 000	7,17	10 750 000,00	5 395 207,12	5 354 792,88
GOLEM PRIME IMMO	Société de service	53 333	20 000 000	26,67	5 333 300,00	2 322 981,74	3 010 318,26
POURNET	Ets crédit /étranger	30	583 524 000 USD	0,00	2 750 276,19	-	2 750 276,19
MAROC MONETAIRE ARABE (ARAB TRADE FINANCING PROGRAM)	Ets financier	50	986 635 000 USD	0,03	2 675 130,00	-	2 675 130,00
AZUR FUND	Fonds d'investissement	96 279	219 581 400	4,38	1 590 700,00	-	1 590 700,00
FIROGEST	Fonds d'investissement	2 500	2 000 000	12,50	250 000,00	-	250 000,00
SOCIETE MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE BANCAIRE	Gestion des fonds de garantie	1 987	3 380 000	5,88	58 800,00	-	58 800,00
515 TITRES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE							
CEA GROUP	Banque d'investissement	285 065	542 889 900	5,25	735 223 832,82	329 725 157,76	406 498 675,06
Mutandis SCA	Fonds d'investissement	832 458	799 673 700	10,41	96 807 463,69	-	96 807 463,69
Mutandis AUTOMOBILE SCA	Distribution Automobile	846 892	630 000 000	13,44	91 359 341,97	4 239 562,00	87 119 779,97
ROYAL RANCHES MARRAKECH	Promot. Immobilière et touristique	106 667	800 000 000	13,33	60 000 000,00	-	60 000 000,00
SOGEPPOS	Sté d'aménagement	46 216	35 000 000	13,20	4 621 600,00	-	4 621 600,00
CELLULOSE DU MAROC	Pâte à papier	52 865	700 484 200	0,75	3 395 433,00	3 393 433,00	0,00
SMAEX	Assurances et service	22 563	50 000 000	4,51	1 690 000,00	-	1 690 000,00
FRUMAT	Agro-alimentaire	4 000	13 000 000	3,08	1 450 000,00	1 450 000,00	0,00
STE IMMOBILIERE SIEGE GPBM	Immobilier	12 670	19 005 000	6,67	1 267 000,00	-	1 267 000,00
STE D'AMENAGEMENT DU PARC INDUSTRIE	Sté d'aménagement	10 000	60 429 000	1,65	1 000 000,00	-	1 000 000,00
MAROCLEAR	Dépositaire central	803	100 000 000	4,02	803 000,00	-	803 000,00
STE IPE	Edition et impression	8 913	11 326 800	1,59	891 300,00	-	891 300,00
CASABLANCA PATRIMOINE S.A	Développement local	5 000	31 000 000	1,61	500 000,00	-	500 000,00
GECOTEX	Industrie	5 000	10 000 000	5,00	500 000,00	500 000,00	0,00
SOCIETE ALLICOM MAROC	Industrie	5 000	20 000 000	2,50	500 000,00	500 000,00	0,00
DAR ADDAMANE	Organismes de garantie	1 922	75 000 000	0,64	480 500,00	480 500,00	0,00
POURNET	Service informatique	1 800	11 326 800	1,59	180 000,00	-	180 000,00
SINCOMAR	Agro-alimentaire	494	37 440 000	0,13	49 400,00	49 400,00	0,00
SWIFT	Sté de service	23	454 020 000 EUR	0,01	22 856,39	-	22 856,39
DYAR AL MADINA	Cie immobilière	640	20 000 000	0,32	8 500,00	-	8 500,00
RMA WATANYA	Assurances	5	1 796 170 800	0,00	1 972,84	-	1 972,84
RISMA	Tourisme	10	1 432 694 700	0,00010	1 924,85	-	1 924,85
MEDI 1TV	Audiovisuel	59 774	199 245 600	3,00	1 000,00	-	1 000,00
516-9 AUTRES TITRES DE PARTICIPATION							

BILAN

	En milliers de DH	
ACTIF	30/06/2021	31/12/2020
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 391	1 746
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	6 008 492	6 630 827
. A vue	1 145 669	1 188 017
. A terme	4 862 823	5 442 810
Créances sur la clientèle	4 791 191	3 735 501
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	1 462 798	424 067
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	3 328 393	3 311 434
. Crédits et financements participatifs immobiliers	-	-
. Autres crédits et financements participatifs	-	-
Créances acquises par affacturage	-	-
Titres de transaction et de placement	294 833	580 626
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	197 071	439 600
. Autres titres de créance	-	-
. Titres de propriété	97 762	141 026
. Certificats de Sukuks	-	-
Autres actifs	742 276	742 739
Titres d'investissement	2 388 771	2 259 763
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	2 388 771	2 259 763
. Certificats de Sukuks	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	-	-
. Participation dans les entreprises liées	-	-
. Autres titres de participation et emplois assimilés	-	-
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	80 829	86 393
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	2 114	2 181
Immobilisations corporelles	363	364
TOTAL DE L'ACTIF	14 310 260	14 040 140

HORS BILAN

	En milliers de DH	
HORS BILAN	30/06/2021	31/12/2020
ENGAGEMENTS DONNES	312 632	375 316
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	4	4 231
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	247 698	318 438
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	64 930	49 417
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	3 230
ENGAGEMENTS RECUS	4 834 759	2 750 890
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	3 671 382	1 753 481
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	1 163 377	994 181
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	3 228
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

	En milliers de DH	
	30/06/2021	30/06/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	283 821	827 717
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	48 081	222 890
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	61 440	58 395
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	43 160	57 739
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	2 573	2 283
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	3 801	7 890
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	5 591	3 568
Autres produits bancaires	119 175	474 952
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	169 349	742 973
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	44 714	224 023
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	1 030	3 071
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	-	-
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	2 901	-
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	120 704	515 879
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	114 472	84 744
Produits d'exploitation non bancaire	-	-
Charges d'exploitation non bancaire	-	-
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	2 289	2 445
Charges de personnel	1 623	1 811
Impôts et taxes	-	-
Charges externes	666	634
Autres charges générales d'exploitation	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	7	7
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	-
Pertes sur créances irrécouvrables	7	7
Autres dotations aux provisions	-	-
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	-	22 001
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	-
Récupérations sur créances amorties	-	-
Autres reprises de provisions	-	22 001
RESULTAT COURANT	112 176	104 293
Produits non courants	-	-
Charges non courantes	3 567	2 751
RESULTAT AVANT IMPOTS	108 609	101 542
Impôts sur les résultats	39 819	38 588
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	68 790	62 954

(-) signifie moins
(+) signifie plus

PASSIF

	En milliers de DH	
PASSIF	30/06/2021	31/12/2020
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	12 078 173	11 732 765
. A vue	724 436	734 303
. A terme	11 353 737	10 998 462
Dépôts de la clientèle	1 545 423	1 504 805
. Comptes à vue créditeurs	1 311 718	1 248 272
. Comptes d'épargne	-	-
. Dépôts à terme	177 043	189 056
. Autres comptes créditeurs	56 662	67 477
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	-	-
. Titres de créance négociables émis	-	-
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	505 881	557 161
Provisions pour risques et charges	562	567
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement reçus	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	106 972	108 091
Capital	4 459	4 452
Actionnaires.Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	-	-
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	68 790	132 299
TOTAL DU PASSIF	14 310 260	14 040 140

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION

	En milliers de DH	
	30/06/2021	30/06/2020
(+) Intérêts et produits assimilés	152 681	339 024
(-) Intérêts et charges assimilées	45 744	227 094
MARGE D'INTERET	106 937	111 930
(+) Produits sur financements participatifs	-	-
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	3 801	7 890
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	2 901	-
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATION	900	7 890
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA (1)	-	-
(+) Commissions perçues	5 704	3 861
(-) Commissions servies	98	169
MARGE SUR COMMISSIONS (1)	5 606	3 692
(+) résultat des opérations sur titres de transaction	- 35	- 2 122
(+) résultat des opérations sur titres de placement	591	56 766
(+) résultat des opérations de charge	- 3 087	- 93 828
14.(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	1 021	- 1 640
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ (1)	- 1 510	- 40 824
(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Divers autres produits bancaires	2 573	2 283
(-) Diverses autres charges bancaires	34	228
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPÔTS D'INVESTISSEMENT	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	114 473	84 743
(+) résultat des opérations sur immobilisations financières (2)	-	258
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	-	-
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	-	-
(-) Charges générales d'exploitation	2 289	2 445
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	112 184	82 556
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagement par signatures en souffrance	- 7	- 7
(+) autres dotations nettes des reprises aux provisions	-	21 743
RESULTAT COURANT	112 178	104 292
RESULTAT NON COURANT	- 3 567	- 2 752
(-) Impôts sur les résultats	39 819	38 588
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	68 790	62 952

	30/06/2021	30/06/2020
(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	68 790	62 952
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	-	-
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	-	-
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	-	-
(-) Reprises de provisions (1)	-	258
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières (1)	-	-
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières (1)	-	-
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	68 790	62 694
(-) Bénéfices distribués	-	-
(+) AUTOFINANCEMENT	68 790	62 694